

**Mille Bulles** Espace de vie Locale  
Rue Désiré Bienvenu 86160 St Maurice la Clouère  
05 49 53 38 58



**Présentation et orientations**

# **Mille Bulles Projet Centre Social**

**2020-2022**

**Sur la Communauté de Communes**

**Du Civraisien en Poitou**

**Janvier 2020**

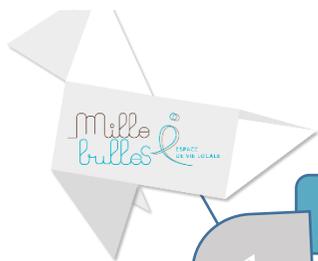
## Mille Bulles –Projet de Centre Social

L'association **Mille Bulles, Espace de Vie Sociale** agit auprès des familles du Pays Gencéen depuis 2014. Elle est le fruit de presque trente ans d'investissement des habitants et des collectivités locales. Accompagnant les différentes évolutions de son territoire, son projet est en perpétuel réajustement afin d'être au plus près des besoins de ses habitants.

L'agrément Espace de Vie Sociale a permis de fédérer autour d'un projet commun différents acteurs : les associations, les institutions, les collectivités et les habitants. Cet agrément arrivant à son terme, nous avons engagé des travaux de réflexions afin d'établir le bilan de nos actions et nos besoins pour la suite.

Nos différents constats nous amènent vers une demande d'agrément Centre Social, afin de répondre à nos attentes et aux nouveaux besoins de notre territoire.

# Sommaire



1

## Mille Bulles : Notre histoire, nos valeurs – p4

- a. Présentation ..... - p6
- b. Historique ..... - p10
- c. Notre agrément *Espace de vie sociale* ... - p14
- d. Un nouveau contexte .....- p16

2

## Le Territoire du Civraisien en Poitou, un nouveau défi – p17

- a. Le contexte social..... - p17
- b. Etat des lieux de l'offre d'accueil aux familles ... - p21

3

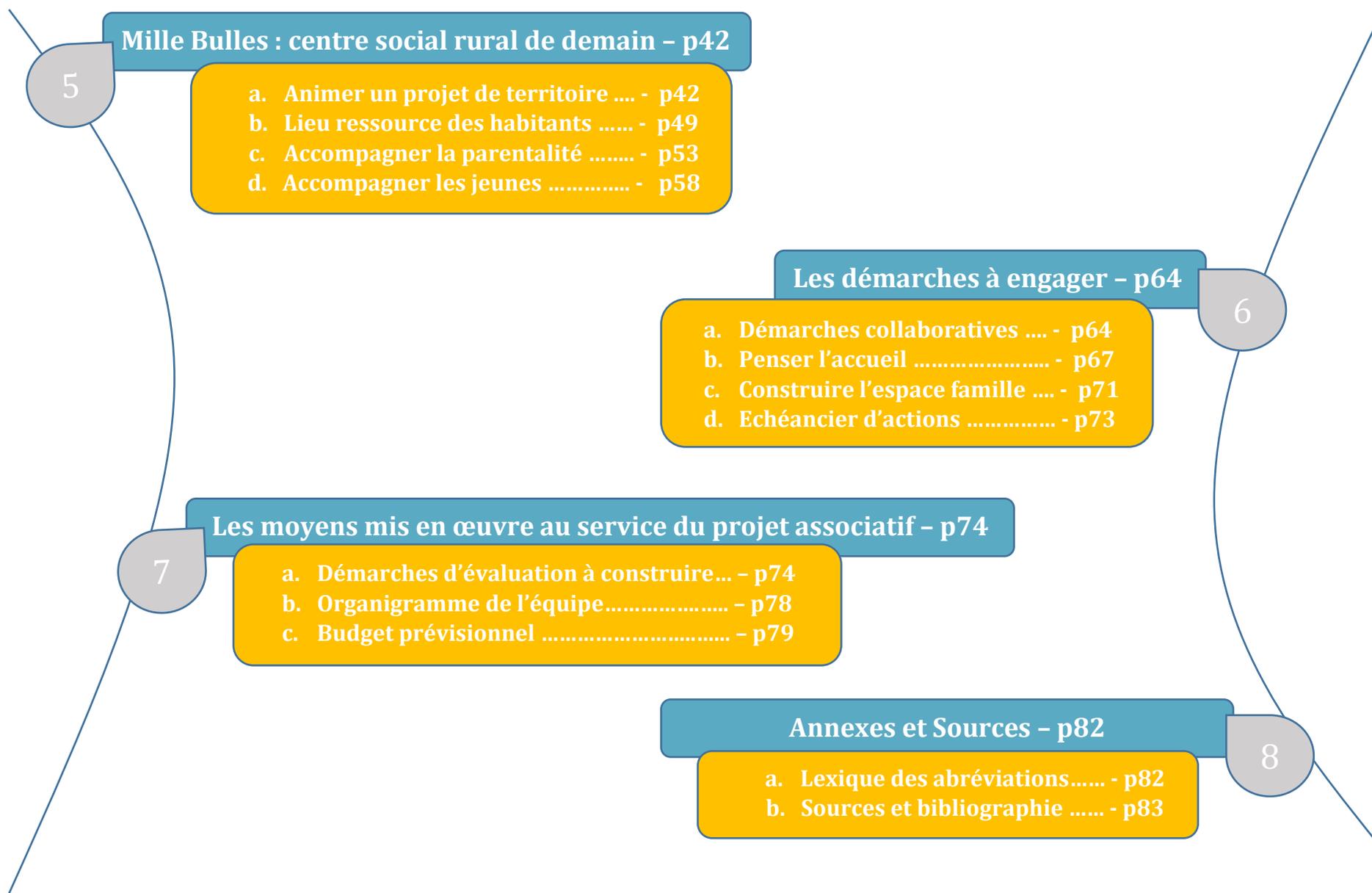
## D'espace de vie sociale à Centre Social, une évolution en adéquation avec les nouveaux besoins du territoire – p23

- a. Une organisation adaptée au territoire ..... - p23
- b. Evolution des secteurs et implication des habitants ... - p25
- c. Un nouveau projet au cœur d'un nouveau réseau ..... - p34

4

## Le nouveau projet – p37

- a. Notre définition du centre social ..... - p37
- b. Un projet à inventer ..... - p39



Le travail d'écriture engagé dans ce dossier est le fruit d'un long processus de réflexion engagé depuis deux ans au sein d'une équipe de bénévoles et de salariés très mobilisée dans la mise en œuvre et l'évolution d'un projet associatif répondant aux besoins des habitants du territoire, le Civraisien en Poitou.

Dans notre démarche, nous souhaitons donner à chacun (bénévoles, salariés, habitants, partenaires) la possibilité de s'exprimer, d'être entendus et associer à l'évolution de notre projet pour pouvoir s'y impliquer pleinement.

Par le biais de temps collectifs de réflexion, de travail et de formation collective entre administrateurs, salariés, partenaires, habitants, nous avons construit la trame de ce nouveau projet en s'appuyant sur nos acquis et nos expériences maîtrisées sur le terrain (accompagnement à la parentalité, accompagnement jeunesse...) mais également sur les réponses à donner à des besoins que nous ne touchions pas dans notre projet actuel faute de moyens nécessaires (accompagnement d'initiatives et de projets d'habitants, organisation et animation d'espaces de rencontres & d'échanges, mutualisation d'actions...).

Ce travail longuement réfléchi nous a permis d'échanger, de se questionner, de débattre, de redéfinir et de partager collectivement des valeurs essentielles à l'évolution de notre action (l'écoute, le partage, la bienveillance, la tolérance, le pouvoir d'agir ...), d'éclairer et de clarifier notre action actuelle et notre action à venir, de définir une feuille de route à porter et à partager demain avec l'ensemble des habitants du territoire.

1

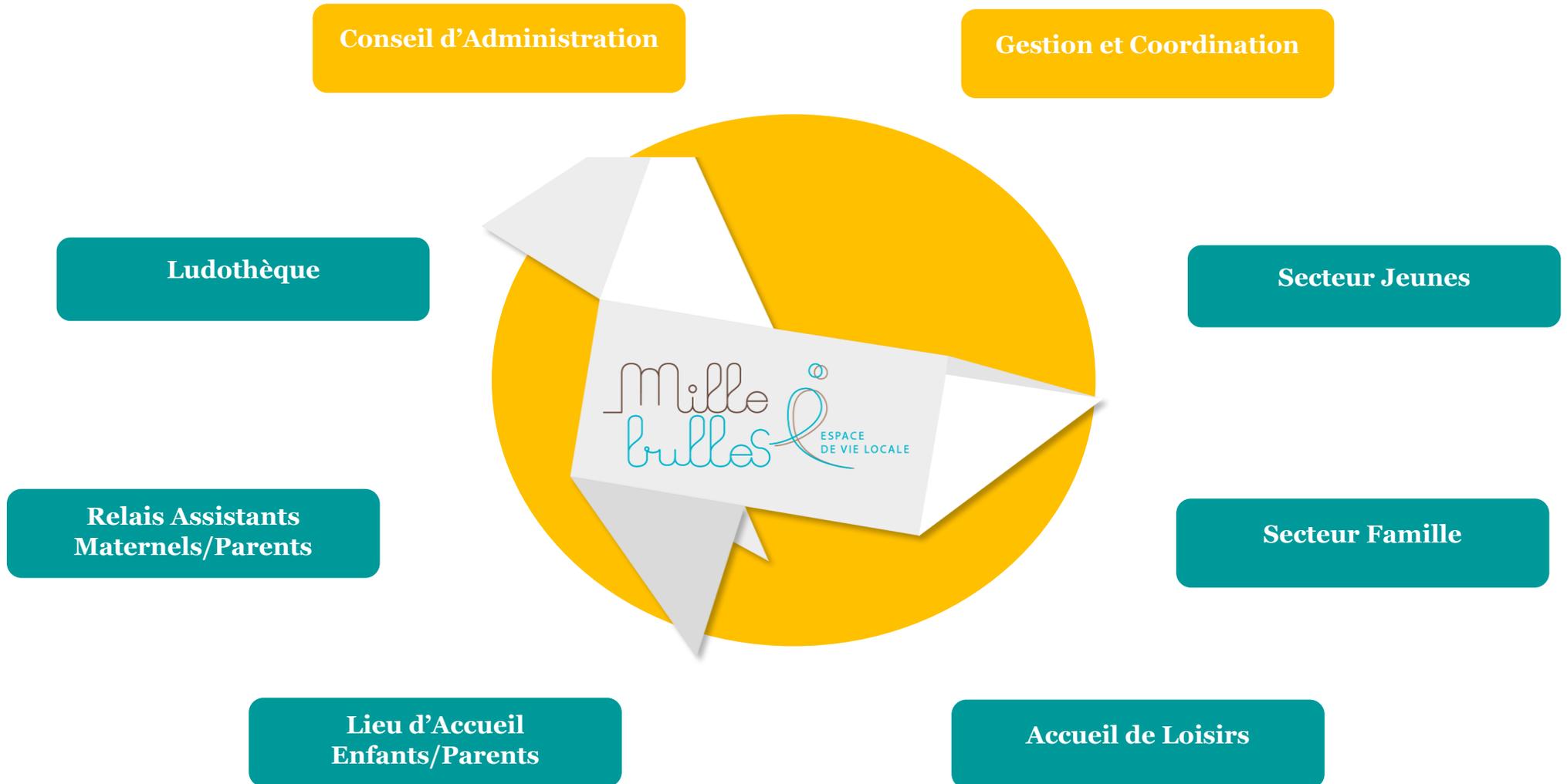
## Mille Bulles : Notre histoire, nos valeurs

### 1a. Présentation

Mille Bulles est une association qui met en place différentes actions en direction des familles du territoire gencéen, situé dans le sud du département de la Vienne. Elle est implantée sur deux lieux principaux : l'un situé à Saint-Maurice-La Clouère et l'autre à Gençay, et propose différentes actions régulières dans les communes aux alentours.

Les services de l'association sont gérés par des salariés qualifiés et permanents, soutenus par des bénévoles actifs et investis.

L'association s'organise autour de 6 secteurs, gérée par une coordinatrice et appuyée par un Conseil d'Administration



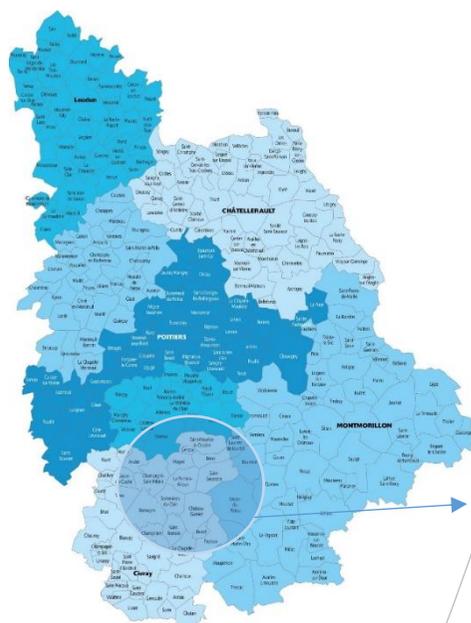
## Le territoire Gencéen



**Ludothèque**  
**Relais Assistant-  
Maternels-Parents**  
**Lieu d'accueil  
enfants parents**



**Siège Social**  
**Coordination**  
**Comptabilité**  
**Accueil de Loisirs**  
**Secteur Jeunes**  
**Secteur Famille**



**La Vienne**



**Lieu d'accueil  
enfants parents**



Service de transport assuré par l'accueil  
de loisirs pour tout le territoire

## 1b. Historique

L'Association Mille Bulles est née en **2014** de la fusion de deux associations du territoire Gencéen.

### L'association Colin Maillard

Créée en **1995** d'une initiative d'habitants mobilisés autour des besoins d'accueil d'enfants sur les vacances scolaires.

### La Mutuelle petite enfance Les Loupiots

Née en **1992**, portée là aussi par des habitants, soutenus dans leur démarche par la Mutualité française, pour créer un Relais assistants maternels, pour accompagner les professionnels et les familles dans l'accueil des jeunes enfants.

En **1997** un lieu d'accueil enfant parent est créé et une première ludothèque de prêt voit le jour en **2007**. Les bénévoles de l'association organisent également des bourses aux vêtements et aux jouets.

Ces deux associations ont longtemps travaillé côte à côte, sans partenariat effectif et sans réflexion globale concertée et engagée autour des besoins des familles sur le territoire.

2003

Un essai de mutualisation des moyens humains et matériels a échoué en 2002. La création d'un poste permanent de direction accueil de loisirs (3/4 temps) et d'un ¼ temps coordination dans le cadre de la **signature du premier contrat temps libre** signé par la Communauté de communes du Gencéen, la Caisse des Allocations Familiales (CAF) de la Vienne et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), a permis d'être soutenu politiquement et financièrement par la Collectivité. Un premier travail de réflexion entre administrateurs sur la politique petite enfance, enfance, jeunesse du territoire Gencéen est amorcé, sans envisager encore un rapprochement des deux associations.

2004

Ouverture de l'accueil de loisirs sur les mercredis

2006

Création d'un accueil jeune pour répondre aux besoins des familles et création d'un poste d'animateur permanent

2009

La commune de Saint Maurice la Clouère engage un projet d'agrandissement des locaux de l'accueil de loisirs pour répondre aux besoins de l'accueil et des familles (adaptation pour les moins de 6 ans).

2010

Les deux associations travaillent sur des pistes de collaboration (projets communs, locaux, matériels...)

Les associations proposent aux communes de Gençay et Saint Maurice d'engager une construction commune d'accueil (locaux communs) pour mutualiser les moyens et économiser sur certains postes.

Pour des raisons politiques, la proposition n'est pas retenue par les communes.

2012

La commune de Gençay engage un projet de construction, la Maison de la petite enfance, pour accueillir l'ensemble des services pour la petite enfance, gérés par la Mutuelle petite enfance Les Loupiots, ainsi que les services de la Protection Maternelle Infantile, gérés par le département de la Vienne.

2013

A la demande de la CAF de la Vienne et des deux associations, un premier diagnostic dans le cadre d'un Dispositif local d'accompagnement (DLA) est mené sur le territoire. Ce premier travail est mené par la Fédération des centres sociaux de la Vienne et est en lien direct avec la réflexion associative collective engagée.

**Ce diagnostic fait apparaître des potentiels sous exploités et de vrais défis à relever pour les associations :**

- Des accueils petite enfance, enfance, jeunesse connus, reconnus et essentiels aux familles
- Une position géographique stratégique, en lien direct avec la zone d'attraction de Poitiers
- Un tissu associatif important mais peu coordonné
- De nouvelles problématiques à prendre en compte : l'accueil de nouvelles familles, les besoins d'un accueil collectif pour les moins de 3 ans, l'accompagnement de la jeunesse...

**2014**

L'année de la fusion associative et la création de Mille Bulles mobilise l'ensemble des forces vives (équipes bénévoles et salariées, habitants, fédération des centres sociaux) sur l'écriture d'un projet commun et **l'agrément espace de vie sociale est déposé et validé en 2014 par la CAF.**

## 1c. Notre agrément *Espace de vie sociale*

Ce projet s'inscrit dans une vision partagée en faveur d'une plus grande cohésion sur le territoire.

Le Concept d'animation de la vie sociale défini par la CNAF (circulaire 2012) est directement basé sur une dynamique de mobilisation des habitants, sur des interventions sociales qui s'appuient sur des équipements de proximité, sur la participation des habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, sur le développement de l'éducation et de l'expression culturelle, le renforcement des solidarités, la prévention et la réduction des exclusions de tout ordre.

**Le Projet *espace de vie sociale de Mille Bulles* s'appuie sur une volonté de concilier projet associatif et implication des habitants dans la mise en œuvre d'un projet de territoire partagé offrant une cohésion globale de territoire.**

Mille Bulles n'est plus seulement gestionnaire de secteurs : **relais assistants maternels parents, accueil de loisirs, lieu d'accueil enfants parents, secteur famille, secteur jeunes, ludothèque**. L'association prend en compte les besoins des familles et met en œuvre un projet de territoire et d'animation locale par diverses actions.

Mille Bulles entend et accompagne les initiatives d'habitants, anime le territoire et permet l'accès à tous sans discrimination.

**En lien direct avec le diagnostic de territoire des pistes de travail sont engagées avec la Collectivité locale :**

- Sur la reconnaissance de la question de l'animation sociale de territoire et le partenariat collectivité/association/institutions autour d'un projet partagé ;
- Sur l'accueil et l'accompagnement des jeunes et de leurs projets sur le territoire ;
- Sur l'importance de la coordination des différents acteurs (Elus, associations, institutions, habitants) pour une cohérence dans les projets portés sur le territoire ;
- Sur l'accueil du « tout-petit » adapté et diversifié en fonction des besoins et des demandes des familles.

2015

Attachée aux valeurs défendues par l'Education populaire, Mille Bulles demande son adhésion à la Fédération des centres sociaux de la Vienne, pour travailler en réseau, être accompagnée dans une démarche de mobilisation et de participation des habitants au projet associatif de territoire et bénéficier d'un soutien organisationnel de projets.

## 1d. Un nouveau contexte

2017

Signature de la loi Notre, la Communauté de Communes du Gencéen intègre la nouvelle Communauté de Communes du Civraisien en Poitou qui regroupe les territoires de Civray, Valence en Poitou (anciennement région de Couhé) et Gençay.

Le contexte géographique et politique change, le partenariat collectivité/associations/institutions (CAF, MSA) est à réinventer. Cette réorganisation modifie en profondeur le travail associatif.

2018

Renouvellement du contrat enfance jeunesse sur un contrat commun à l'ensemble du territoire et des structures (Collectivité/Associations)

2019

Mille Bulles doit renouveler son agrément *Espace de Vie Sociale* auprès de la CAF de la Vienne.

**L'association décide de déposer une demande d'agrément Centre Social pour soutenir le projet actuel déjà porté sur le territoire et développer des axes et des orientations en lien direct avec ce nouveau territoire.**

2

## Le Territoire du Civraisien en Poitou, Un nouveau défi

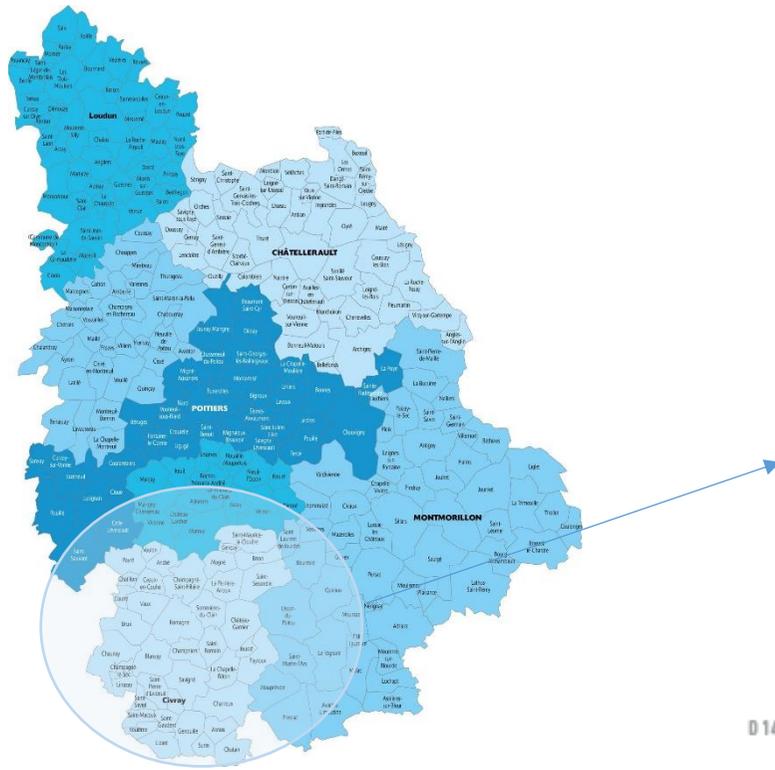
### 2 a. Le contexte social

La loi Notre a remodelé le paysage politique mais a aussi permis aux institutions compétentes de mettre en évidence des priorités. Il a donc été confirmé, dans le cadre du schéma départemental d'action sociale, que le Civraisien en Poitou est considéré comme territoire en « zone blanche ». Ce statut a permis en 2018 de réaliser de nombreux diagnostics, études universitaires et enquêtes de terrain.

Ces différents travaux nous permettent aujourd'hui d'avoir une vision actualisée de la situation géographique, démographique, économique et sociale de notre territoire et ainsi nous appuyer sur des réalités de terrain pour « penser » notre projet.

La Communauté de communes du Civraisien en Poitou regroupe les trois anciennes communautés de Communes des territoires de Civray/Charroux, Couhé et Gençay soit **37 communes pour un total de 28 397 habitants répartis sur 888km<sup>2</sup>**.

## Le Civraisien en Poitou



La Vienne



## Situation géographique et démographique

Le Civraisien en Poitou est un espace rural à faible densité (- de 30 hab/km<sup>2</sup>) avec des caractéristiques multiples :

- Un Sud Est enclavé ;
- Un Ouest proche d'un axe de communication signifiant (N10) ;
- Un Nord tourné vers Poitiers, intégré à la zone péri-urbaine ;

Des caractéristiques démographiques spécifiques :

- Un indice de jeunesse négatif et un vieillissement global de la population (+ de 60 ans) ;
- Baisse de la natalité ;
- Une augmentation du nombre de familles depuis 2008 dont (10% de familles monoparentales) représentant plus de 1200 enfants de moins de 4 ans en 2014 et 4058 élèves de la maternelle au lycée.

## Situation économique et sociale

- 58% des emplois sont situés dans le secteur non-marchand ;
- 60% des personnes sans emploi ont entre 15 et 24 ans ;
- Le taux de pauvreté de 16,6% est supérieur à la moyenne nationale (14%) ;
- 70% de la population est soumise aux migrations pendulaires (domicile/travail vers les zones d'emploi) ;
- Le taux de couverture de la CAF sur la Communauté de communes est de 37,80% en 2014 dont 36% des allocataires touchent de bas revenus (1045€/pers).

## En Synthèse

Le Civraisien présente une organisation spatiale de faible densité encore très organisée autour des trois bassins de vie du territoire, secteur de Couhé, Civray et Gençay avec des petites villes qualifiées de ville pôle principale pour Civray et villes pôle relais pour Gençay et Couhé.

Le territoire voit la composition de sa population changer dû en partie à l'exode rural, au vieillissement de la population, et à une baisse régulière de la natalité.

Ces mutations se sont accompagnées de transformations économiques, l'agriculture ne représente plus la majorité de l'activité salariée et le chômage surtout des jeunes ne cesse d'augmenter touchant plus particulièrement les communes les plus enclavées.

## 2b. Etat des lieux de l'offre d'accueil aux familles

L'offre d'accueil des enfants et des jeunes et les services aux familles sont concentrés sur les villes pôles des 3 bassins de vie du Gencéen, Civraisien et région de Couhé.

Le diagnostic de territoire a mis en lumière la nécessité toute tranche d'âge confondue de construire un projet politique concerté de territoire permettant de définir des priorités, de porter des projets partagés répondant aux besoins des habitants, de mettre en œuvre une communication petite enfance jeunesse réfléchie et organisée à destination des familles.

Il est à noter que certains équipements (Multi-accueil, Ludothèque) ne sont présents que sur certaines parties du territoire posant le problème de choix pour les familles du mode d'accueil du jeune enfant (individuel ou collectif) souvent tributaire des migrations pendulaires domicile / travail et qui n'ont pas accès au multi accueil de par sa position géographique et son nombre de places limité.

Lors des différentes consultations auprès des professionnels et des habitants (diagnostic CCCP–forum du 4 mai et du 30 juin 2018), de nombreuses remarques ont pointé dans ce sens le manque de choix de mode d'accueil pour les familles avec des enfants de moins de trois ans, l'alternative à l'accueil chez une assistante maternelle n'existant pas sur l'ensemble du territoire.

# L'offre d'accueil petite enfance, enfance, jeunesse sur le Civraisien en Poitou

## Secteur Valence en Poitou

(Anciennement Couhé)

Accueil de Loisirs

Secteur Jeune

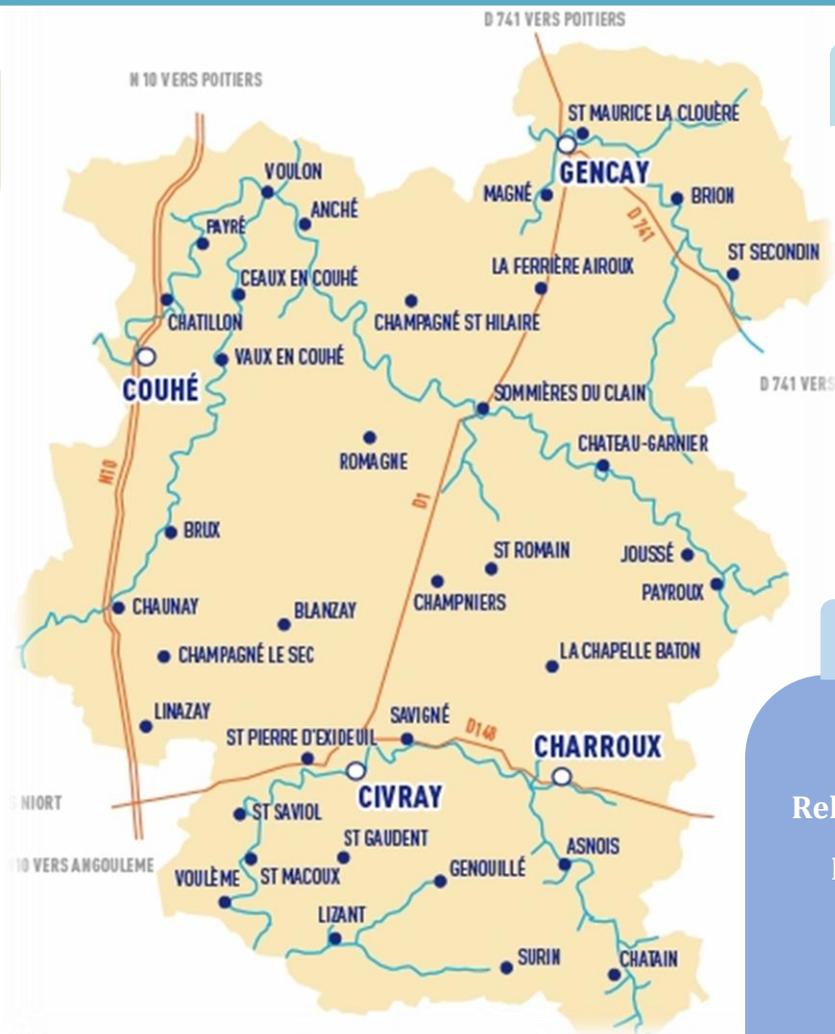
Communauté de communes



Relais Assistant-Maternels-Parents

Lieu d'accueil enfants parents

Association Pic et Plumes



## Secteur Gençay

Accueil de Loisirs

Relais Assistant-Maternels-Parents

Lieu d'accueil enfants parents

**Ludothèque**

Association Mille Bulles



## Secteur Civray

Accueil de Loisirs

Relais Assistant-Maternels-Parents

Lieu d'accueil enfants parents

**Multi-Accueil**

Secteur Jeune

Communauté de communes



La ludothèque et le multi-accueil sont des services uniques sur ce territoire

3

## D'espace de vie sociale à Centre Social, une évolution en adéquation avec les nouveaux besoins du territoire

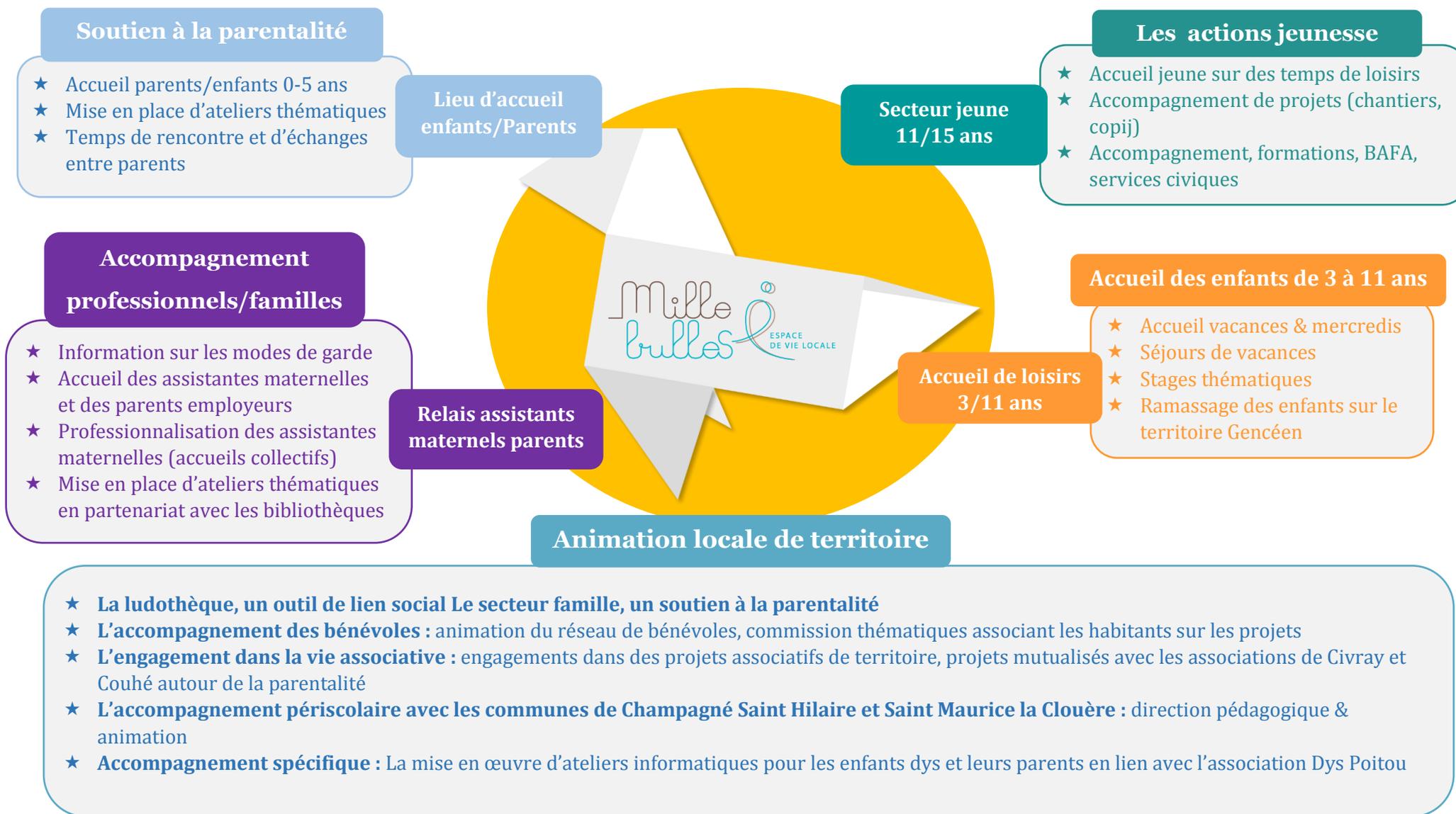
### 3a. Une organisation adaptée au territoire

Depuis 2014 notre projet et nos actions prennent forme et permettent de concrétiser la complémentarité entre la petite enfance, l'enfance, et la jeunesse dans un projet de développement global de l'animation locale.

Mille bulles se veut un espace d'écoute, d'échanges et de solidarité entre habitants, dans ce but nous favorisons et accompagnons les initiatives, la transmission de savoirs, et le soutien à l'initiative collective et individuelle.

Les habitants poussent les portes et viennent chercher bien plus qu'un simple service d'accueil, ils viennent se rencontrer, échanger, partager leurs expériences et s'impliquer pour certains dans la vie locale.

L'association accompagne les familles et s'inscrit dans cette dynamique. Les différents secteurs ont engagé des transformations en profondeur pour répondre aux besoins exprimés par les familles : itinérance adaptée des services sur le territoire (lieu d'accueil enfant/parent), mise en place de nouveaux fonctionnements mieux adaptés au public (accueil de loisirs sans hébergement), ateliers parents enfants, ateliers thématiques....



### 3b. Evolution des secteurs et implication des habitants

Notre action avant 2014 était identifiée pour un public très ciblé (petite enfance, enfance, jeunesse), elle s'est aujourd'hui largement développée à l'ensemble des populations du territoire et nous a amené à travailler et à mettre en œuvre des projets transversaux pour répondre aux demandes et aux besoins des habitants.

**La création de secteurs à vocation transversale (secteur famille, ludothèque)** a permis de promouvoir le lien social et intergénérationnel entre les différents publics (population de grand parents et de retraités actifs très nombreux sur le territoire), de créer des espaces de rencontre itinérants réguliers adaptés (animation jeux, lieu d'accueil enfant parent....) pour permettre à l'ensemble de la population de pouvoir bénéficier des mêmes espaces de rencontre et ainsi dépasser les problèmes de mobilité et d'isolement souvent présents en milieu rural.

Nos partenariats avec les associations du territoire ou les institutions sont de plus en plus nombreux et constructifs.

## Relais Assistants Maternels/Parents



Lieu ressource d'information et de conseil pour les parents et lieu de professionnalisation pour les assistants maternels, le Relais est un secteur primordial dans l'organisation de l'accueil du tout petit sur le territoire Gencéen.

Avec plus de 50 assistantes maternelles sur le territoire, l'accueil individuel à domicile constitue le seul mode d'accueil possible sur le Pays Gencéen.

En accueil fixe sur la Maison de la Petite enfance à Gençay, l'animatrice renseigne les familles, oriente les parents et répond à leurs interrogations autour de la question parentale en s'appuyant sur ses compétences de professionnelle et sur son réseau de partenaires.

Par l'organisation régulière de temps d'accueils collectifs destinés aux professionnels (3 demi-journée d'accueil par semaine), l'animatrice accompagne la professionnalisation des assistantes maternelles en répondant à leurs interrogations, en organisant des temps d'informations thématiques, en les associant directement à la vie de ce secteur.

Interface entre les familles et les professionnels, le Relais assistant maternel au travers des différents diagnostics depuis 2009 met en lumière les besoins exprimés par les familles dans, le choix du mode d'accueil (collectif ou individuel), les besoins liés aux horaires atypiques, les besoins ponctuels non couverts par l'offre actuelle, les besoins spécifiques (accueil des enfants porteurs de handicap...).

Le Relais est au cœur de cette réflexion à engager avec la Collectivité et les partenaires institutionnels pour pouvoir répondre aux demandes des familles et favoriser une installation familiale plus voulue que subie.



## Le Lieu d'accueil enfant/parent itinérant



Le lieu d'accueil enfant parent est un lieu privilégié pour les tout-petits et leurs parents. C'est un lieu d'échanges, d'expression, d'écoute, de jeux ; un espace où parents et enfants se retrouvent, où l'inattendu à toute sa place. Il n'y a aucune visée thérapeutique, ni de soins envers les enfants et les parents.



Il est ouvert 4 jours par semaine en période scolaire, sur trois lieux :

**Mardi**  
Sommières du Clain  
de 9h30 à 11h30

**Mercredi**  
Gençay  
de 16h à 18h

**Jeudi**  
Champagné St Hilaire  
de 9h30 à 11h30

**Vendredi**  
Gençay  
de 9h30 à 11h30

Avec 147 accueils en 2018 le LAEP de Mille Bulles fait partie des LAEP offrant le plus grand temps d'ouverture à l'année de la Vienne.

Ce secteur a fortement évolué depuis 2016 :

**Une équipe renforcée :** afin de permettre des accueils à deux accueillantes à chaque temps d'ouverture (en lien direct avec les exigences d'accueil de la CAF).

**Une itinérance repensée :** le LAEP intervenait sur l'ensemble des communes du Gencéen, obligeant le suivi d'un planning irrégulier pour les familles et l'accueil dans des salles non adaptées. Nous avons mené un travail avec deux communes souhaitant maintenir ce service et qui offrait une position géographique stratégique pour notre territoire : Sommières du Clain et Champagné saint Hilaire. Nous avons très vite pu constater l'efficacité de notre réorganisation, notamment à travers la fréquentation du lieu avec **65 familles différentes accueillies en 2019** (49 familles en 2018).

## L'accueil enfance 3/11 ans



Porté par le projet éducatif défini par les bénévoles de l'association, l'accueil de loisirs a souhaité mettre en place un projet pédagogique garantissant l'importance de l'éducation, la liberté d'expression, l'épanouissement de chaque enfant au sein de l'accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs permet l'accès de tous à des vacances de qualité, sans aucune discrimination, et dans le respect individuel de chaque personne.

Par la mise en en place de finalités éducatives claires et partagées nous définissons et mettons en œuvre une action éducative qui place les enfants au cœur de notre action :

- L'accès aux loisirs
- La citoyenneté
- L'implication de tous les acteurs (enfants, familles, bénévoles, salariés)
- L'épanouissement individuel de chaque enfant

Pour répondre au mieux à ces finalités, l'accueil de loisirs en lien avec la Fédération des centres sociaux de la Vienne a engagé un travail de réflexion et a intégré un groupe de travail collectif pour « revisiter » son fonctionnement permettant de donner aux enfants accueillis une participation adaptée accrue, pour un accueil de loisirs plus « émancipateur ».

Cette démarche pédagogique place l'enfant au cœur de notre action éducative en leur permettant d'expérimenter, d'essayer, de se tromper, de se dépasser.... pour mieux comprendre leur environnement, et ainsi s'investir pleinement dans leur leur place d'acteur, de citoyen éclairé, dans la société dont ils font partie.



L'accueil de loisirs émancipateur est un lieu d'expression, d'échanges, d'écoute et de partage. Chaque enfant peut expérimenter, s'exprimer, confronter ses opinions à celles des autres pour se faire sa propre opinion et ainsi développer son sens critique et son sens de l'analyse.

En permettant aux enfants de proposer des projets et d'aller au bout de leurs idées, on leur autorise l'expérimentation, la possibilité de se tromper, d'aller au bout de leurs envies pour avancer plus loin dans une démarche d'éducation positive qui prône l'autonomie, et reinterroge la place de chacun des acteurs ; l'animateur devient l'élément facilitateur et ou accompagnateur du projet, les enfants les acteurs du dispositif et de leurs décisions (choix de faire ou non les activités, de proposer des projets, choix de ses amis sans distinction de groupes ou d'âge...).

Afin de faciliter cette démarche émancipatrice, l'organisation des locaux a été repensée pour permettre aux enfants d'être autonome dans la structure tout en assurant leur sécurité , des espaces thématiques ont été aménagés pour répondre au mieux à leur implication dans le projet.

L'équipe de direction a été renforcée (un directeur et un directeur adjoint pédagogique) pour répondre aux besoins de l'accueil et transmettre les valeurs portées par le projet pédagogique aux animateurs permanents et à une équipe d'animateurs vacataires qui accueillent les enfants principalement du Pays Gencéen.

En 2018 c'est **329 enfants** et **216 familles accueillis** qui fréquentent régulièrement la structure le mercredi et les vacances scolaires.

Evolution des heures enfants réalisés 2016-2019	2016	2017	2018	2019 (jusqu'au 27 novembre)
Accueils - de 6 ans	15165	14990	14901	14771
Accueils ± de 6 ans	30383	31189	25556	32602
<b>Total</b>	<b>455 48</b>	<b>46179</b>	<b>40457</b>	<b>47373</b>

## Les projets spécifiques



### Les séjours vacances :

Dans la continuité des valeurs portées par l'accueil de loisirs, nous organisons pendant les vacances d'été des séjours thématiques aux enfants du territoire, pour partir en vacances, pour découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles activités et bien souvent pour vivre une première expérience collective hors du contexte familial.



### L'accompagnement scolaire :

Depuis 2014, nous accompagnons les communes de Champagné St Hilaire et Saint Maurice la Clouère dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, et l'animation du projet éducatif de territoire.

Avec la mise à disposition d'une direction pédagogique et d'animateurs qualifiés de nombreux projets ont pu être menés avec les personnels scolaires (illuminations, carnaval, restitution aux parents...) dans la complémentarité des projets d'école.

## Le secteur jeune 11/17 ans



Ce secteur connaît une constante évolution depuis 2006 avec **70 jeunes** accueillis en 2018 et **6302 heures jeunes réalisées** pour des accueils à la journée, des séjours thématiques et des projets citoyens sur les vacances scolaires.

La majorité des jeunes sont collégiens. Le secteur jeune ne répond pas aux attentes des jeunes sortis du collège, le passage au lycée s'accompagne d'une dispersion de cette population (lieux d'études plus ou moins éloignés, attentes d'autres projets, problème de mobilité...).



Conscients de cette réalité, nous avons retravaillé notre projet pour pouvoir répondre aux différentes tranches d'âge accueillis ; la mise en place d'accueil informel (vendredi soir, samedi) sur les périodes scolaires nécessitant la mise à disposition d'un local dédié, le renforcement de notre partenariat avec le collège, l'implication dans le réseau jeunes organisé par la fédération des centres sociaux de la Vienne, l'accompagnement des jeunes au BAFA (DAV - Découverte de l'Animation Volontaire) sont aujourd'hui une partie des propositions mises en œuvre par l'association pour pouvoir mieux répondre aux besoins des jeunes sur leur territoire, pour participer à la mise en œuvre d'une dynamique pour la jeunesse en territoire rural dans les domaines des loisirs, des formations scolaires et professionnelles, de la mobilité, de l'engagement citoyen.

Cet accompagnement jeunesse est également très présent dans l'accueil de stagiaires (BAFA, CAP Petite Enfance, Services à la Personne...) et depuis 4 ans maintenant dans la mise en œuvre de missions de services civiques en lien direct avec notre projet. 7 jeunes ont déjà été accueillis dans le cadre de ce dispositif et accompagnés tout au long de leur mission pour avancer dans leur projet professionnel et s'engager sereinement sur la suite de leur parcours.

## La ludothèque



Seule ludothèque du Sud Vienne, ce secteur est un atout majeur de l'association et du territoire. Universelle, intergénérationnelle, elle offre, au-delà du jeu, un espace de rencontres et d'échanges en permanente effervescence. Ceci nourrit grandement les réflexions autour du projet associatif. Avec son offre de prêt, ses temps d'ouverture au jeu sur place gratuit et ouvert à tous, mais aussi son projet d'animation en direction des collectivités, la ludothèque est le service fédérateur à développer.



quelques chiffres pour 2018...	
Temps total d'accueil du public/an	510h
Temps d'ouverture public/semaine	12h
Nombre de familles utilisatrices	92
Nombre de groupes accueillis	10
Nombre d'emprunts/an	2640
Nombre de jeux empruntables	864
Total fréquentation	3280 visiteurs soit une moyenne de 73 pers/semaine

Au-delà des chiffres, la ludothèque est un vrai outil de l'animation de territoire : adaptable, transformable, en permanente évolution et identifiée par les habitants.

A l'heure de la désertification de certaines communes rurales, où les habitants expriment le manque de proximité et d'échanges dans notre nouvelle organisation sociétale, la ludothèque réinvente un nouveau type d'espace collectif, d'échanges et de projet, ouvert à tous.

Dans ce cadre, Mille Bulles s'engage concrètement en 2019 dans un projet autour d'une ludothèque inter associative de territoire (Gençay, Civray, Valence en Poitou) impliquant l'ensemble des acteurs associatifs associés à la réflexion (Cicérone, Pic et Plume, et bientôt l'Escale). L'objectif est d'offrir à tous les habitants du Civraisien en Poitou un espace ludique adapté à leurs besoins, en mutualisant nos compétences et en valorisant notre tissu associatif local.

## Le secteur famille



Le secteur famille propose différentes actions en direction des familles de notre territoire. Il a pour vocation de permettre aux familles de se rencontrer, d'échanger, et de favoriser les liens familiaux à travers des actions régulières :

### Sorties Familles



Visites,  
journée à  
thème,  
musée, site  
historique  
...

### Les P'tits Ateliers de Dom



Ateliers Créatifs  
parents/enfants  
à partir de 5 ans  
ou adulte solo)

### Les Tout-P'tits Ateliers de Dom

Ateliers  
parents/enfants  
de 1 à 4 ans  
organisés à  
chaque vacance  
scolaire



### La bourse

Bourses  
Vêtements et  
jouets  
organisées 3  
fois par an



Une commission composée de bénévoles et de la professionnelle responsable de ce secteur se charge de mettre en place le programme des sorties et peut également proposer des idées pour les ateliers créatifs.

Le secteur famille organise également des actions plus ponctuelles, comme des spectacles, des concerts...

Ce secteur tente de répondre au mieux aux demandes des familles, c'est ainsi que les Tout-P'tits Ateliers ont vu le jour en 2018, à la suite d'une forte demande des familles de se voir proposer des ateliers parents/enfants pour les tout-petits. L'animatrice du secteur famille a créé ce projet en collaboration avec une des accueillantes du LAEP, éducatrice de jeunes enfants, pour permettre d'ajuster au mieux ces ateliers au public. Le succès des Tout-P'tits Ateliers a été constaté dès la première année.

### 3c. Un nouveau projet au cœur d'un nouveau réseau

L'animation de territoire auprès des familles se développe et des initiatives proposées sur l'ensemble des secteurs de l'association voient le jour.

Mille Bulles à travers ses différents lieux d'interventions (Saint Maurice la Clouère, Gençay et sur les communes en itinérance) devient « visible » en tant qu'espace d'animation de la vie sociale, d'expression, de création et d'initiatives des habitants.

Des idées aux projets, de nouvelles actions voient le jour (actions parentalité en partenariat avec les communes, semaine thématique de la petite enfance et de l'enfance, développement de l'accueil jeune et de l'accompagnement de projet...), de nouvelles « idées » sont évoquées pour répondre aux demandes des habitants ; des lieux et des espaces d'écoute et d'échanges, de l'accueil atypique pour les moins de trois ans, des espaces de valorisation des savoirs, des lieux de consommation vertueux...

Face à cette situation l'association a engagé depuis 2017 une réflexion en profondeur sur son projet et son évolution.

La volonté d'être un espace ouvert et accessible à tous s'impose à nous pour répondre demain aux besoins des habitants du territoire, il devient nécessaire de retravailler notre projet en y associant les habitants, de créer des collaborations d'acteurs, d'animer un réseau associatif, de développer les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à leur mise en œuvre.

2017

Avec la mise en place de la loi NOTRE, les territoires ont changé, la mise en place de la nouvelle communauté de communes a dû s'organiser.

L'association lors de son Assemblée Générale fait le constat des limites de son action sur ce nouveau territoire et du besoin de développer notre projet pour pouvoir répondre aux demandes des habitants.

Un premier rapprochement et travail commun se met en place avec les administrateurs et les salariés de l'espace de vie sociale Cicérone implanté sur Civray. Nos actions jugées complémentaires pourraient se rejoindre sous un même projet.

Cette idée est dans un premier temps soutenue par nos partenaires (CAF, MSA, Fédération des centres sociaux de la Vienne).

L'idée d'une fusion associative est évoquée aux Assemblées Générales des deux associations.

L'agrément espace de vie sociale attribué par la CAF nous a permis de dépasser la notion de gestion de services, mais il nous a également permis d'identifier les freins politiques, techniques, financiers.... Dans la poursuite de notre action sur le territoire (reconnaissance de notre statut de partenaire par la nouvelle collectivité, prise en compte de la plus-value associative...). La demande d'agrément centre social est évoquée pour légitimer et permettre de soutenir les actions engagées avec les familles.

2018

La collectivité s'engage dans de nombreux diagnostics nécessaires à la bonne connaissance de ce nouveau territoire et au renouvellement du contrat enfance jeunesse avec la CAF et la MSA. Mille Bulles est sollicitée pour son action associative ancienne sur le territoire Gencéen dans le cadre de ce diagnostic.

L'association Mille Bulles accompagnée dans sa réflexion par la Fédération des centres sociaux de la Vienne engage un travail avec l'équipe dirigeante et l'équipe salariée pour faire un état des lieux de notre action et envisager des axes de développement construits.

A l'occasion de temps d'échanges participatifs (après-midi et soirée débat) chacun peut exprimer son avis dans une démarche participative.

Fin 2018, le travail engagé avec l'espace de vie sociale Cicérone sur Civray, la configuration et l'histoire du territoire ne nous permettent pas d'envisager une possible fusion mais plutôt un partenariat concerté sur le territoire autour de l'animation de la vie sociale.

Les habitants sont associés à nos réflexions lors de notre Assemblée Générale et invités à faire entendre leurs avis.

Quatre nouvelles administratrices rejoignent l'association dans la réflexion autour du projet centre social. Le projet est validé par ce nouveau Conseil d'Administration.

2019

Un pré-projet est écrit et validé par le Conseil d'Administration et l'équipe salariée avant une première présentation aux Elus du Pays Gencéen et dans l'attente d'une présentation officielle aux Administrateurs de la CAF, de la MSA et Elus Communautaires. Et demain ?

## 4 Le nouveau projet

### 4a. Notre définition du centre social

#### Un projet d'habitants

En premier lieu, une volonté portée par des habitants du territoire, attachés à leur lieu de vie, impliqués dans la mise en œuvre d'un projet associatif mobilisateur pour plus d'équité, de justice sociale, de citoyenneté active.

Face aux défis sociétaux qui sont les nôtres (environnementaux, économiques, démocratiques...) nous souhaitons porter un projet qui s'appuie sur des échanges entre les acteurs (habitants, collectivités, associations...) et des espaces de décisions à réinventer pour une société plus juste.

En plaçant les individus au cœur du projet, nous gageons que chacun ait la possibilité, à son échelle, d'être acteur de changements à engager pour bien vivre ensemble, avec nos particularités.

La réorganisation des structures intercommunales a créé de la distance sociale entre la population et les élus, et nourrit le sentiment d'impuissance des associations de ne pas être partenaires dans les prises de décisions.

Face à cette réalité, notre projet souhaite défendre des valeurs de solidarité, de partage, de coopération et d'entraide indispensables à toute société pour que chacun puisse trouver sa place légitimement dans un espace rural plein de potentialités.

Il s'inscrit totalement dans la définition de l'animation de la vie sociale :

- En s'appuyant sur des équipements de proximité ;
- En mobilisant les habitants dans une démarche globale et dynamique visant à répondre à leurs besoins et à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et à la prévention des exclusions. L'habitant est acteur et non plus spectateur du processus ;
- En créant des lieux ressources de services, d'actions sociales et éducatives.

Il identifie des axes de réflexion et de travail qu'il va nous falloir engager :

### **Un projet inscrit dans un réseau de territoire**

- Une reconnaissance citoyenne pour asseoir la légitimité de l'association dans cette démarche et instaurer un vrai partenariat de travail (collectivité, associations, institutions, usagers)
- Une reconnaissance des acteurs politiques locaux du bien fondé et de la plus-value de la création d'un centre social sur le territoire de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou

## Un projet piloté par l'association

- La mise en œuvre de politiques publiques capables d'enclencher des dynamiques de développement local
- La nécessaire reconnaissance d'un besoin de coordination globale réunissant l'ensemble des partenaires (Collectivité, associations) et qui contribue à la mise en œuvre du projet de territoire voulu dans la Convention territoriale globale
- Un renforcement des fonctions de pilotage de l'association qui ne peut pas être associé à du « simple fonctionnement » dissocié du projet de centre social. La mise en œuvre de temps d'ingénierie au sein du centre social devient une nécessité
- La création d'une fonction d'accueil à inventer pour qu'elle soit en adéquation avec notre territoire et les besoins des habitants
- Un pôle ressources identifié et mutualisable pour le tissu associatif local

### 4b. Un projet à inventer

Bien qu'en toile de fond de toute notre action sur le territoire depuis 2017, l'écriture du premier projet de centre social reste une étape délicate, inconnue et pleines d'interrogations pour l'ensemble des acteurs (administrateurs, direction, équipe salariée, bénévoles, usagers...) qui souhaitent néanmoins se lancer dans l'aventure.

L'idée est nouvelle sur ce territoire rural très différencié entre les différents pôles (Civray, Gençay et le territoire de Couhé) et depuis longtemps considéré par les Elus communautaires comme un modèle plutôt lié au seul modèle urbain.

Les Centres Sociaux, les Maisons des jeunes et de la culture, les Espaces de vie sociale sont néanmoins nombreux en milieu rural et souvent l'acteur moteur dans l'animation de la vie locale.

Notre projet centre social devra donc tenir compte de multiples critères sur lesquels il nous faudra travailler :

### **Des critères environnementaux & sociétaux**

- Un territoire très différencié : du péri-rural au rural : autour de villes pôles et dans la zone d'influence directe de Poitiers pour le nord et l'ouest du territoire et de Ruffec pour le sud, au plus enclavé pour le centre du territoire.
- Une population vieillissante liée le plus souvent à l'activité agricole qui côtoie l'arrivée de nouveaux ruraux en quête de qualité de vie et d'offre de services aux familles directement issue du milieu urbain
- Des structurations familiales qui évoluent (familles monoparentales...)
- Des problématiques de mobilité inhérentes au milieu rural
- Des demandes multiples et variées des habitants du territoire qui relèvent ou pas du centre social

### **D'une relation partenariale à définir et mettre en œuvre**

- Un partenariat Collectivité /Associations/Caisse d'allocations familiales/Mutualité sociale agricole à construire qui répond à un projet de territoire partagé et qui reconnaît pleinement la légitimité de notre action.
- Un réseau associatif à imaginer collectivement et faire vivre pour plus de complémentarités dans notre action et auprès des différents publics
- Un réseau de collaboration dans les fonctions ressources pour soutenir les bénévoles dans leur action et leur engagement

- De la place donnée aux bénévoles, adhérents, usagers, habitants dans toutes les étapes du projet centre social de la conception à la réalisation

## D'un cadre réglementaire & institutionnel à respecter

- Inscrire notre projet dans les attendus définis par la circulaire de la CNAF de 2012 sur le centre social
- Inscrire et appliquer les règles qui régissent l'organisation d'un centre social et qui seront nouvelles pour nous (Convention Collective...)
- D'une organisation associative démocratique & légitime de nos instances renforcées (Conseil d'administration, Bureau, Commissions thématiques, Direction)

La mise en place et le respect de l'ensemble de ces dispositions permettront à l'association d'asseoir son projet sur des bases partagées par l'ensemble des acteurs, de se positionner et d'être identifié comme :

- **compétente** pour son savoir-faire dans le domaine de l'animation (actions proposées par les différents secteurs)
- **légitime** dans son action auprès de l'ensemble des partenaires et des habitants
- lieu **d'accompagnement, d'écoute, d'initiative, et de projets d'habitants**
- lieu de **dynamiques** et de **ressources** pour le tissu associatif local
- **spécifique** dans la coordination et l'accompagnement des offres offertes aux familles sur le territoire

5

## Mille Bulles : Centre Social rural de demain

### 5a : Animer un projet de territoire

Le centre social devra engager des démarches pour s'ouvrir à un public plus large répondant au mieux aux besoins de nos habitants.

Il nous semble important de dépasser les fonctionnements actuels restés plutôt attachés aux anciens bassins de vie (Gençay, Civray, Couhé) pour nous adresser à l'ensemble du territoire communautaire et de ses habitants.

Excentré au Nord du Civraisien en Poitou, le centre social aura comme principale préoccupation de rayonner de manière égale sur le territoire, par des actions directes ou en accompagnement des actions déjà portées par d'autres entités dans une démarche reconnue légitimement par les différents partenaires (élus, CAF, MSA...).

Animer un projet de territoire

Que souhaitons  
Nous faire ?

Quels sont les  
défis à relever ?

S'adresser à l'ensemble du territoire et de ses habitants  
Accueillir le public nouveau et « aller vers »  
Confiance et légitimité de la structure auprès des partenaires  
Etre force de propositions et d'innovations  
Associer positivement l'ensemble des acteurs, dont les acteurs publics

Quels publics  
Ciblons-nous ?

L'ensemble des habitants du territoire (jeunes, familles...)

Quels partenaires ?

Les Elus locaux  
Les différents partenaires associatifs du territoire  
Les partenaires sociaux

Animer un projet de territoire

Que souhaitons  
Nous faire ?

**Se rendre  
accessible à tous  
les publics**

### Nos Acquis

- Une volonté de rendre nos services accessibles : Itinérance des actions parentalité (animation jeux, LAEP...) mise en place d'un transport pour l'accès à l'accueil de loisirs
- Une équipe bienveillante, disponible et à l'écoute.

### Les travaux à engager

- Réaménager ou trouver de nouveaux lieux d'accueil mieux adaptés à la mise en place d'un accueil réfléchi et ouvert à tous
- Adaptation de nos horaires
- Former l'équipe à l'accueil du public

### Nos Ambitions

- Engager une réflexion avec les Elus sur nos besoins en locaux
- Mettre en place un partenariat territorial de communes pour la mise en œuvre d'une itinérance régulière de l'information et des actions du centre social
- Toucher tous les publics

Animer un projet de territoire

Que souhaitons  
Nous faire ?

Animer un projet de  
territoire concerté  
et participatif

Nos Acquis

- Une reconnaissance de notre action sur le Pays Gencéen
- Notre volonté de travailler en partenariat

Les travaux  
à engager

- Penser les actions au-delà des dispositifs financiers
- Rencontrer et échanger avec tous les partenaires du territoire
- Communiquer sur nos nouvelles compétences hors enfance-jeunesse

Nos  
Ambitions

- Valoriser l'unique ludothèque du territoire comme vecteur de lien social : soutien du projet de ludothèque inter-associative
- Augmenter le temps salarié ludothèque
- Créer du lien & de la transversalité
- Décloisonner la communication entre les acteurs
- Etre reconnu comme légitime par la Collectivité

Animer un projet de territoire

Que souhaitons  
Nous faire ?

**Assurer une  
coordination des  
activités culturelles  
et sportives du  
territoire**

**Valoriser les  
potentialités du  
milieu rural**

**Nos Acquis**

- Un réseau compétent d'intervenants
- Des actions déjà mises en œuvre
- Une volonté d'ouvrir la culture et le sport au plus grand nombre
- Richesse des partenaires associatifs

- Une expérience de terrain ancienne
- Un réseau de partenaires associatifs en construction

**Les travaux  
à engager**

- Recrutement d'un référent famille
- Création ou revalorisation des locaux disponibles dédiés
- Tisser des liens avec le tissu associatif sportif local

- Répertorier les potentiels du territoire
- S'entourer de personnes ressources

**Nos  
Ambitions**

- Développer l'offre culturelle & sportive sur le territoire
- Mettre en place des projets multipartenaires
- Assurer une communication globale adaptée

- Faire de la ruralité une force pour développer notre projet.
- S'appuyer sur le bien vivre en milieu rural.
- Développer les circuits de la solidarité et du lien social

Animer un projet de territoire

Que souhaitons  
Nous faire ?

**Mettre en place  
des temps  
d'échanges et de  
rencontres entre  
les habitants**

Nos Acquis

- Une démarche d'écoute engagée et partagée par tous
- Des projets mis en place qui associent et invitent régulièrement les habitants à se rencontrer et échanger
- Des actions de formation des salariés et des bénévoles

Les travaux  
à engager

- Formation à l'accueil de l'équipe
- Adapter notre communication au territoire et à ses habitants

Nos  
Ambitions

- « Etre accompagné » pour associer le plus grand nombre d'habitants au projet associatif
- Mettre en place des espaces et des temps réguliers de rencontres et d'échanges libres ou thématiques, dans des lieux identifiés (pause parent, café des parents, ateliers des savoirs....)

Animer un projet de territoire

Que souhaitons  
Nous faire ?

Développer des  
modes  
d'organisation  
vertueux et  
solidaires

Nos Acquis

- Nos projets autour des circuits courts d'approvisionnement : restauration de l'accueil de loisirs, ateliers cuisine..., et de l'environnement : sensibilisation au tri, et limitation des déchets, bourses, gratiféria...
- Une équipe (salariée et bénévole) attachée au bien vivre rural et à la protection de l'environnement
- Un partenariat en construction avec l'épicerie sociale de Gençay (service civique mutualisé, actions du secteur famille...)
- Groupe de travail sur la mobilité

Les travaux  
à engager

- Penser en réseau la question de la mobilité en milieu rural
- Monter un projet concerté solidaire de valorisation des déchets

Nos  
Ambitions

- Développer les collaborations associatives du territoire pour développer les projets solidaires (Elan/Cicérone...)
- S'associer aux réflexions engagées par la Collectivité autour des tiers lieux et de la Maison des services

## 5b. Lieu ressource des habitants

### Devenir lieu ressources et d'initiatives d'habitants

Cette question est un point essentiel à travailler dans notre projet de Centre Social.

Comment allons-nous penser l'accueil demain au sein de la structure et hors les murs ? Comment allons-nous l'adapter aux caractéristiques de notre territoire rural pour que le centre social joue pleinement son rôle de lieu ressource ?

Cette question a largement été abordée dans nos temps de réflexion, s'il n'existe pas de « modèle type » d'un accueil de type centre social avec un salarié et un lieu identifié, il apparaît évident que nos locaux actuels sur Gençay et Saint Maurice la Clouère ne nous permettent pas d'accueillir du public dans de bonnes conditions : pas de lieu ouvert dédié à la rencontre et l'échange, pas d'espace de convivialité, pas d'espaces d'informations et d'affichage possibles dans des locaux très spécifiques ou très mutualisés, pas d'espaces de confidentialité pour des familles qui ont quelquefois besoin de se confier dans un espace plus confidentiel.

Dans l'attente d'une évolution et d'un développement de nos locaux adaptés à nos besoins, il va donc falloir dans un premier temps penser une forme d'accueil plus « légère », visible et mobile sur le territoire en lien direct avec des communes partenaires.

Lieu ressource des habitants

Que souhaitons  
Nous faire ?

Quels sont les  
défis à relever ?

Penser notre projet avec les besoins exprimés sur le territoire  
Mobiliser les communes partenaires du projet  
Se faire connaître des habitants  
Communiquer pour être visible sur le territoire  
Soutenir l'action bénévole et l'engagement associatif

Quels publics  
Ciblons-nous ?

L'ensemble des habitants du territoire

Quels partenaires ?

Les Elus locaux  
Les différents partenaires associatifs du territoire  
Les partenaires sociaux

Lieu ressource des habitants

Que souhaitons  
Nous faire ?

Penser un accueil  
adapté à la  
population et au  
territoire

Permettre les  
espaces de  
création et  
d'initiatives

Nos Acquis

- Des outils de communication déjà existants
- Des communes déjà partenaires de nos actions
- Des habitants qui viennent chercher l'information

- Ateliers de création déjà proposés
- Lieu de rencontre déjà identifié : la ludothèque

Les travaux  
à engager

- Former l'équipe à l'accueil du public
- Travailler avec les communes pour mieux connaître les besoins des habitants
- Organiser notre communication grâce à un salarié dédié

- Création d'un nouvel espace dédié au secteur famille
- Permettre aux habitants d'échanger librement : plateforme/lieu dédié à l'information
- Poste dédié à l'accueil et l'information à créer

Nos  
Ambitions

- Penser l'accueil et les informations dans les structures actuelles
- Penser l'accueil et l'information vers les habitants
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité de l'association
- Création d'un poste d'accueil à mi-temps

- Se donner les moyens de la mise en œuvre de projets collectifs et individuels
- Permettre la mise en place d'ateliers de création réguliers
- Accompagner les habitants, être lieu ressource

Lieu ressource des habitants

Que souhaitons  
Nous faire ?

**Accompagner et  
soutenir les  
bénévoles dans  
leurs fonctions**

**Assurer une  
veille informative**

Nos Acquis

- Notre estime pour l'engagement bénévole
- Un climat convivial et une confiance mutuelle entre salariés et bénévoles grâce à une définition claire des rôles de chacun
- Une vision du bénévolat comme un atout pour notre fonctionnement

- Bonne connaissance sur les champs de la petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité

Les travaux  
à engager

- Valoriser l'engagement bénévole dans tous les services
- Permettre un meilleur accès à la formation aux bénévoles
- Valoriser la fonction d'employeur des membres du conseil d'administration

- Rencontrer les acteurs du territoire communautaire
- Répertorier les actions et les projets

Nos  
Ambitions

- Mettre en place un outil de valorisation du bénévolat visible dans nos relations avec les partenaires
- Mieux accompagner l'accès à la formation des bénévoles
- Réfléchir à la mutualisation associative des fonctions ressources pour soutenir les bénévoles dans leurs rôles (mission comptable : création d'un poste de comptable à mi-temps)

- Création d'une plateforme d'informations mutualisées à destination de tous les publics
- Mettre en place un réseau de partenaires investis

## 5c : Accompagner la parentalité

**L'association Mille Bulles**, depuis sa création en 2014 et bien avant par son histoire, est investie auprès des familles et des enfants, de la naissance à l'adolescence.

Nous avons, depuis 2014, fait évoluer notre action famille et parentalité en lien direct avec les besoins exprimés par les familles sur le territoire et sur l'ensemble de nos secteurs d'intervention, en dépassant ainsi le simple service d'accueil petite enfance, accueil de loisirs, relais assistants maternels... L'ensemble de l'équipe est aujourd'hui en capacité de faire des propositions par le biais du vécu de son secteur et les échanges avec les usagers.

La parentalité telle que nous la mettons en œuvre au sein de l'association est un axe transversal de notre projet qui mobilise l'ensemble des équipes, qui nécessite de penser notre action collectivement et de manière complémentaire.

Pour ce faire il nous apparaît aujourd'hui indispensable de créer un poste de référent famille qui nous permettrait de coordonner nos actions et d'aller plus loin dans notre accompagnement pour les familles.

Accompagner la parentalité

Que souhaitons  
Nous faire ?

**Quels sont les  
défis à relever ?**

Structurer notre action pour une meilleure visibilité  
Accueillir toutes les familles et tous leurs membres  
Assurer une coordination de territoire sur les questions de parentalité

**Quels publics  
Ciblons-nous ?**

Toutes les familles

**Quels partenaires ?**

Les Elus locaux

Les différents partenaires associatifs du territoire

Les partenaires sociaux

Accompagner la parentalité

Que souhaitons  
Nous faire ?

**Sensibiliser et  
accompagner les  
familles aux  
problématiques de  
société**

### Nos Acquis

- Bonne visibilité auprès des familles
- Bonne connaissance des problématiques petite enfance et enfance
- Equipe de professionnels formés et à l'écoute du public sur certains secteurs
- Des actions thématiques déjà menées
- Une équipe de professionnels déjà investis auprès des familles
- Une reconnaissance du réseau (RAM/CAF/PMI)

### Les travaux à engager

- Mettre en place une coordination de nos actions
- Travailler en relation avec les autres acteurs de la parentalité du territoire
- Mener des actions plus régulières

### Nos Ambitions

- Organiser des temps d'échanges réguliers entre parents.
- S'entourer d'un réseau d'intervenants spécifiques sur des thématiques qui questionnent les familles (les écrans, la santé, les méthodes éducatives alternatives...)
- Continuer de participer à des formations autour de l'accueil et l'écoute des familles
- S'intégrer de manière durable dans les réseaux petite enfance, enfance, REAPP, LAEP....

Accompagner la parentalité

Que souhaitons  
Nous faire ?

**Soutenir les  
parents dans  
l'épanouissement  
de leurs enfants**

### Nos Acquis

- Une équipe salariée formée et sensible aux questions de parentalité
- Une équipe bénévole investie pleinement sur cette question (jeunes parents, grands-parents)
- Des actions déjà mises en place qui répondent pleinement aux demandes des usagers  
= ateliers parents enfants, sorties

### Les travaux à engager

- Augmenter la capacité et la qualité des locaux d'accueil
- Réfléchir l'accueil des nouvelles familles
- Information et communication sur les services et les actions à étoffer
- Répondre aux nouvelles problématiques familiales
- Améliorer le partenariat avec les travailleurs sociaux et les institutions

### Nos Ambitions

- Développer notre action avec les établissements scolaires
- Poursuivre les évolutions engagées vers un accueil de loisirs émancipateur
- Développer les ateliers parents /enfants sur des temps plus réguliers
- Délocaliser certaines actions sur le territoire
- Mettre en place des projets de vacances familiaux, connaissance des aides aux départs (VACAF...)
- Accueillir l'enfant différent, former nos équipes.
- Répondre aux nouvelles demandes : horaires atypiques, l'accueil collectif pour les moins de trois ans, l'accueil occasionnel...
- S'intégrer dans un réseau de partenaires identifiés pour travailler en amont des demandes (PMI, assistantes sociales...)
- Adaptation de nos tarifs, de nos horaires et de nos espaces pour une meilleure accessibilité pour toutes les familles

Accompagner la parentalité

Que souhaitons  
Nous faire ?

**Mettre en place une  
coordination de  
territoire des actions  
parentalité**

Nos Acquis

- Des réseaux professionnels déjà en lien (réseau relais assistants maternels, lieu d'accueil enfant parent et accueil de loisirs)

Les travaux  
à engager

- Besoin d'une coordination globale des actions parentalité
- Besoin de communication visible et cohérente auprès des familles

Nos  
Ambitions

- Mettre en place une coordination globale et transversale (petite enfance, enfance, sociale, associative)
- Mutualiser nos moyens

## 5d : Accompagner les jeunes

Le territoire du Civraisien en Poitou comme nombre d'espaces ruraux est un territoire qui peine à garder sa jeunesse sur le territoire.

La mobilité, l'accès aux besoins premiers (la santé, l'habitat, l'emploi, la formation, les loisirs) restent des problématiques importantes et inégales en milieu rural. Les différentes réformes territoriales et en dernier lieu la loi Notre réorganisent les espaces ruraux autour de villes pôles qui concentrent les services (Civray, Gençay, Couhé) et vident de manière inexorable les communes plus petites de leurs habitants et en premier lieu des jeunes.

Face à ce départ des jeunes, il nous paraît urgent de construire un projet politique sur la jeunesse et le territoire concerté, qui définit des axes de développement, des actions à construire associant l'ensemble des partenaires (Collectivité, associations, établissements scolaires...).

Accompagner les jeunes

Que souhaitons  
Nous faire ?

Quels sont les  
défis à relever ?

Construire un projet de territoire concerté associant tous les acteurs  
Mieux communiquer sur l'existant et Adapter nos réseaux de communication  
Impliquer les jeunes dans les projets (projets pour la jeunesse mais également vie politique locale)  
Devenir lieux de ressources & d'informations sur les thématiques jeunesse (emploi, santé...)

Quels publics  
Ciblons-nous ?

Les Jeunes et leurs familles avec une attention particulière pour les familles les plus fragilisées

Quels partenaires ?

Les Elus locaux  
Les différents partenaires associatifs du territoire  
Les partenaires sociaux

Accompagner les jeunes

Que souhaitons  
Nous faire ?

**Mettre en place  
une politique et  
un accueil  
jeunesse adapté**

Nos Acquis

- Un accueil déjà fréquenté par les jeunes
- Des locaux dédiés à disposition
- Un dispositif prestation jeunesse plus adapté à nos besoins et à notre développement sur des temps nouveaux d'ouverture et des projets nouveaux

Les travaux  
à engager

- Une équipe salariée juste constituée (2 animateurs)
- Besoin de formation professionnelle de direction et de participation au réseau jeunes déjà existant
- Plus d'accueils informels entre les vacances scolaires
- Besoin de projet de territoire global concerté

Nos  
Ambitions

- Accueil différencié par tranche d'âge (11/15 ans et 15 ans et +)
- Organiser un accueil dans le local mis à disposition par la Municipalité de St Maurice accessible sur les vacances scolaires et sur des temps informels en soirée et week-end
- Mettre en place des accueils en itinérance sur le territoire en s'appuyant sur les sites fréquentés par les jeunes (city stade, plan d'eau...) et pour toucher les jeunes qui ne viennent pas sur la structure
- Diversifier nos projets (projets citoyens, ouverture sur d'autres territoires, séjours thématiques...)
- Penser une structuration qui puisse associer les jeunes au projet associatif (commission de jeunes, participation aux instances de décision...)

Accompagner les jeunes

Que souhaitons  
Nous faire ?

Accompagner les  
initiatives et les  
projets jeune

Nos Acquis

- Les jeunes participent depuis déjà plusieurs années aux projets COPIJ proposés par la CAF de la Vienne, aux Chantiers loisirs proposés par les communes du secteur
- Notre engagement dans la promotion et l'accueil de jeunes en services civiques

Les travaux  
à engager

- Un temps salarié jusqu'ici trop juste qui ne permet pas de développer plus de projets

Nos  
Ambitions

- Le nouveau développement de notre accueil va nous permettre de pouvoir proposer aux jeunes différents types d'accueil et de projets adaptés à leur tranche.
- Pour la première fois en 2019, le secteur jeune a pu accompagner des jeunes dans une action d'engagement citoyen portée par la Fédération des centres sociaux de la Vienne et proposer aux différentes structures en milieu urbain et milieu rural

Accompagner les jeunes

Que souhaitons  
Nous faire ?

**Organiser un  
partenariat d'acteurs  
adapté aux  
demandes**

Nos Acquis

- Des partenariats déjà existants : avec le Collège de Gençay, la Mission locale de secteur, le réseau jeunes de la Fédération des centres sociaux, les communes du secteur, la CAF, La MSA, les autres secteurs jeunes du territoire (Civray et Couhé)

Les travaux  
à engager

- Un besoin de développer notre partenariat sur le territoire : association sportives et culturelles....

Nos  
Ambitions

- Développer notre participation au réseau jeunes mis en place par la fédération des centres sociaux
- Mettre en place un groupe de travail sur la thématique jeunesse et ses besoins rassemblant l'ensemble des acteurs (établissements scolaires, collectivité, jeunes, associations)

Accompagner les jeunes

Que souhaitons  
Nous faire ?

**Permettre un accès  
facilité à  
l'information  
jeunesse**

### Nos Acquis

- Les jeunes ayant fréquenté la structure poussent la porte avec des demandes nouvelles (1<sup>er</sup> job, formation), la structure est identifiée comme un lieu où on peut trouver du conseil et de l'info

### Les travaux à engager

- Besoin d'un lieu et de supports d'informations
- Besoin de temps dédiés à cette mission

### Nos Ambitions

- Se rapprocher des actions menées par le CRIJ
- Organiser la mise en place de « point infos jeunes » sur le territoire sur des espaces bien repérés et utilisés par les jeunes.
- Mettre en place des outils d'informations pertinents auprès des jeunes : plateforme d'infos partagées, gestion et maîtrise de l'utilisation des réseaux sociaux...  
(Dispositif promeneurs du Net)

6

## Les démarches à engager

### 6a. Une démarche collaborative

L'association Mille Bulles souhaite associer les forces vives du territoire dans la construction de ce projet.

**Depuis 2017, nous avons entamé un travail de partenariat et de collaboration entre associations agréées espaces de vie sociales :** l'association Cicérone sur Civray et depuis peu l'association L'Escale sur le territoire de Valence en Poitou, toutes les deux positionnées sur le champ de l'action sociale et de la parentalité.

Ces trois associations à vocation différentes mais complémentaires disposent sur leur territoire d'action d'un réseau de partenaires identifiés, de bénévoles impliqués et d'habitants déjà usagers. Il nous semble donc important de s'appuyer sur ce premier maillage associatif pour définir notre démarche, et déterminer une instance de pilotage qui garantira la collaboration et la représentation de chacun dans le projet.



Ce groupe de pilotage ouvert aux administrateurs, aux salariés et aux bénévoles nous semble être le meilleur espace pour agir ensemble pour la conception d'un projet de territoire partagé.

L'accompagnement de la Fédération des centres sociaux de la Vienne pourrait nous être utile dans la mise en œuvre de cette démarche.

Pour cela il nous faudra définir les conditions de sa mise en œuvre et de son fonctionnement :

- **Nos valeurs partagées**
- **Définir des engagements communs**
- **Conditions de fonctionnement (composition du groupe mobilisé, fréquence des rencontres, animation du groupe, prise de décision, mutualisations possibles...)**
- **Les finalités recherchées**
- **Echéancier d'actions**

## 6b. La fonction d'accueil

L'accueil est une valeur phare de nos pratiques professionnelles. Elle marque l'attention que nous savons porter à chaque individu qui passe l'une de nos portes. Néanmoins, cette fonction devra trouver dans notre projet de centre social une forme concrète, visible afin de l'assurer de manière plus solide.

Notre contexte géographique nous demande de réfléchir à la forme que pourrait prendre la fonction d'accueil de notre structure, afin de répondre au mieux aux besoins et à la réalité des habitants de notre territoire. Nos différents lieux d'actions, l'étendue de notre territoire et les réalités du monde rural nous conduisent à penser cette fonction en prenant en compte tous ces paramètres.

## Problématique et situation observées dans notre structure

### Nos Acquis

- ★ Une équipe bienveillante qui porte collectivement et sans discrimination la fonction d'accueil
- ★ Une réflexion collective et transversale sur l'accueil comme « vitrine et porte d'entrée du centre social », sur l'accessibilité de notre action d'accueil

### Nos Ambitions

De nouveaux moyens :

#### ★ Humains :

Avec le recrutement nécessaire d'une personne référente de l'accueil dans notre structure qui coordonne le projet d'accueil avec l'équipe

#### ★ Techniques :

**Nos locaux** sont actuellement inadaptés à l'accueil de tous les publics sur des demandes globales d'information et difficiles à repérer

**La visibilité** de notre structure est à affirmer à l'échelle du Civraisien en Poitou à travers une communication coordonnée sur notre territoire



## Public visé

Tous les habitants de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

## Partenaires engagés

Communes du territoire, partenaires associatifs, habitants, institutions

## Echéancier

2020 (janvier à mars)

Recrutement d'un référent accueil à mi-temps

## Fonctionnement

La fonction d'accueil est aujourd'hui portée par toute l'équipe (bénévole et salariée) de l'association, et non par une personne repérée.

Notre action a aujourd'hui besoin d'être coordonnée et organisée pour pouvoir répondre en interne comme en externe aux besoins et demandes de tous les publics.

**Le recrutement d'une personne référente sur cette mission** nous permettrait de mieux cibler nos actions, d'être plus cohérent dans nos échanges et plus visible dans notre projet sur nos sites d'implantation actuels. Il pourrait également s'envisager sur un accueil semi-itinérant s'appuyant sur des communes ressources et partenaires.

## 6c. Construire l'espace famille

Développer un espace adulte et famille au sein de notre association est un des objectifs majeurs pour l'avenir. Au fil des années, le lien que nous avons tissé avec les différents utilisateurs de nos services a su établir l'importance de développer concrètement ce service. Les différentes familles et adultes ne sont pas simples consommateurs mais ils s'impliquent dans nos actions, cherchent à se rencontrer, à se soutenir. Bien que déjà présent au sein de notre structure, l'espace famille se limite aujourd'hui à quelques actions et nécessite d'être développé et porté par un professionnel qualifié référent.

Ce secteur aura la possibilité d'exprimer concrètement les objectifs généraux de notre centre social, en permettant aux habitants de développer les actions qu'ils souhaiteraient voir naître sur leur territoire.

## Une nouvelle organisation

### Par qui ?

#### Une personne qualifiée coordonnant les différentes actions :

- Porteur des projets REAPP
- Proposant des ateliers pour tous les âges
- Organisant des sorties, vacances...
- Proposant des conférences, débats

## L'espace famille

### Où ?

#### Des espaces variés :

- **Un bureau** pour le travail administratif quotidien du salarié
- **Des actions dynamisant notre territoire** : ce secteur pourra facilement proposer ses actions sur l'ensemble de notre territoire d'action, grâce à un partenariat avec les communes concernées
- **Ouvert sur l'extérieur** : l'espace famille pourra proposer des actions permettant aux familles de découvrir de nouveaux espaces

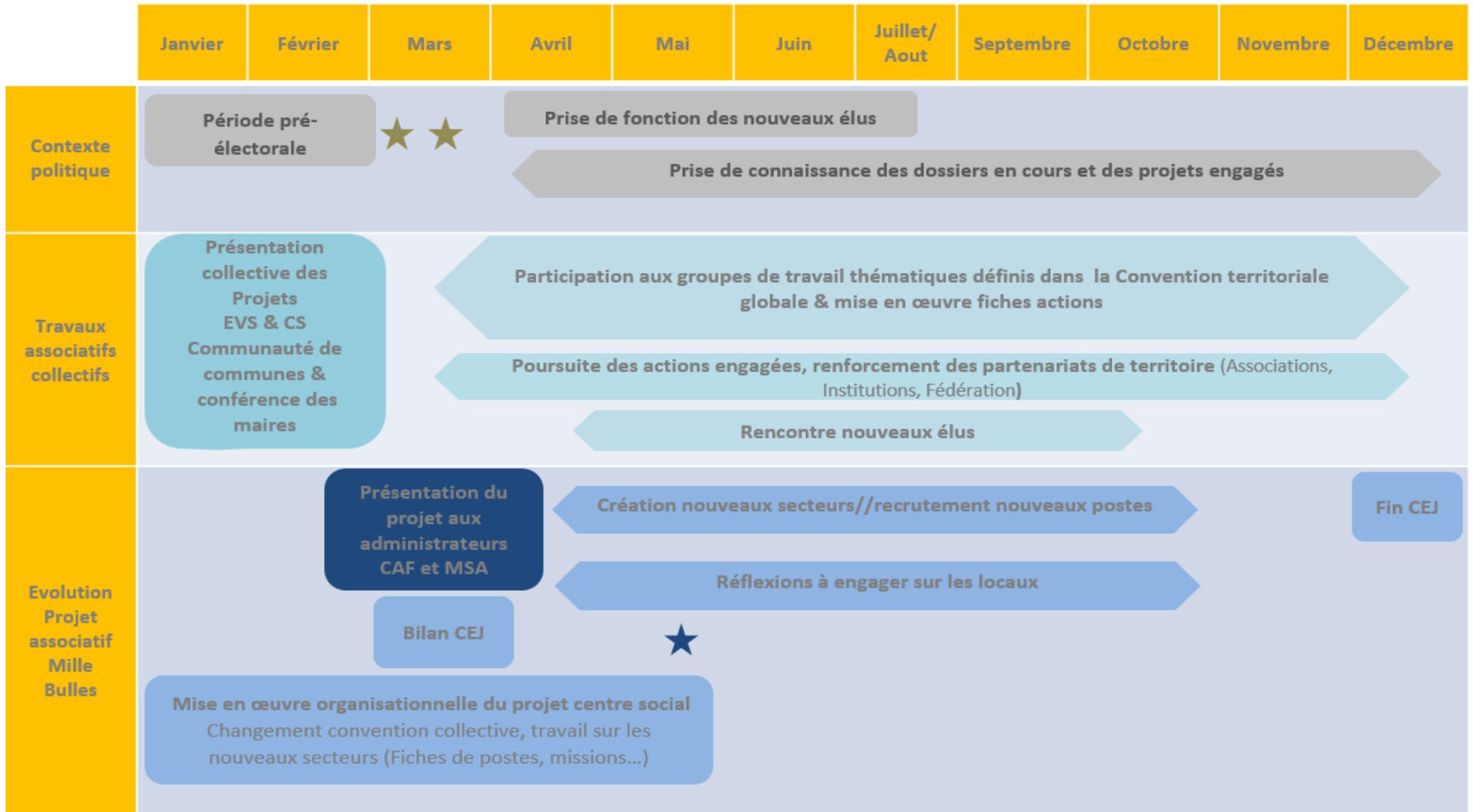
### Quoi ?

#### Une mission au cœur des objectifs de notre structure :

- Soutenir la parentalité :
- Etre un lieu d'échanges et de rencontres
- Coordonner les actions parentalité de notre territoire d'action
- Accompagner les habitants dans leurs projets
- Permettre une offre diversifiée et ouverte au plus large public

## 6d. Echéanciers d'action (2020)

Mille Bulles –Projet de Centre Social



★ Premier tour 15/03  
Deuxième tour 22/03

★ AG Mille Bulles

7

## Les moyens mis en œuvre au service du projet associatif

### 7a. Démarches d'évaluation à construire

Dans notre démarche de création d'un centre social, il nous apparaît également primordial de nous questionner dès maintenant sur la méthode et les outils d'**évaluation** que nous pourrions mettre en place. Nous pourrions ainsi mesurer notre **utilité sociale** auprès de la population de notre territoire et ajuster nos objectifs.

Pour cela il nous faudra partager collectivement les définitions de cette action et s'accorder sur les différentes phases de ce processus et leurs objectifs.

L'évaluation des effets de l'action de la structure sur les problématiques identifiées au moment de sa création, reposera sur un recueil d'informations quantitatives et qualitatives permettant de se confronter aux orientations du projet social.

Nous mesurerons alors l'utilité sociale de la nouvelle structure, principal objectif de notre projet. Nous évaluerons donc notre impact sur la cohésion sociale, la solidarité, la sociabilité et l'amélioration des conditions collectives du développement durable des personnes.

Cette évaluation pensée dès l'écriture du projet de centre social nous permettra de définir collectivement les caractéristiques et les enjeux de notre démarche.

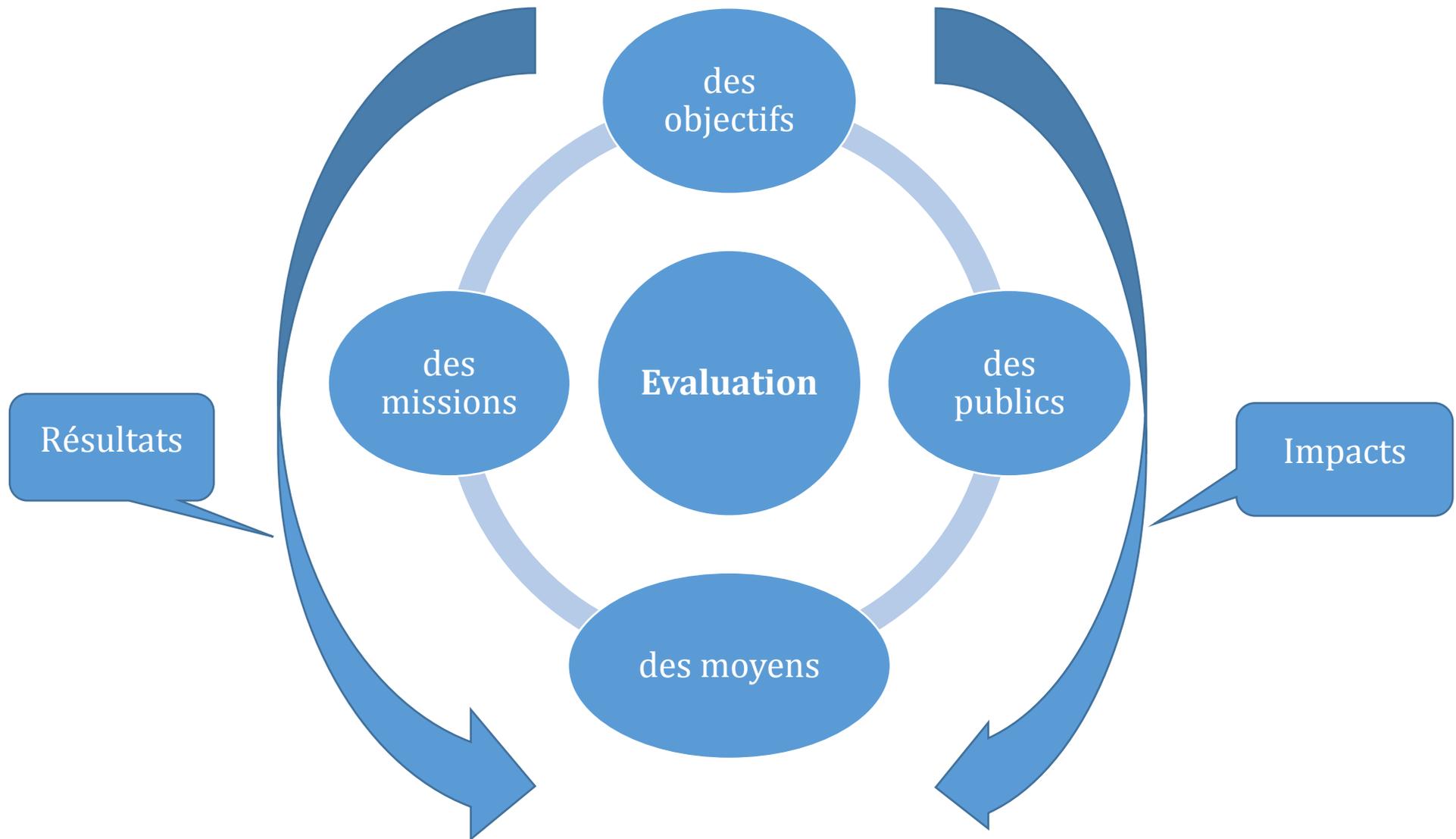
Cette démarche évaluative est à mettre en place par la structure, bénévoles et salariés. Elle pourra se réfléchir par le biais de notre intégration dans un groupe de travail (Centre sociaux de Châtelleraut, Vouillé, Migné-Auxances, Buxerolles) autour de l'évaluation du projet centre social, piloté par la Fédération des centres sociaux de la Vienne et des experts de l'association Accolades, mandatés sur ce sujet.

Il nous faudra définir des critères (ce qui est attendu, les réalisations énoncées en cours ou attendues...) et des indicateurs adaptés à notre projet nous permettant d'observer concrètement (quantitativement et qualitativement) les effets de notre action, leur pertinence, leur cohérence, leur efficacité.

Nos premières évaluations porteront sur la pertinence du projet au niveau des 3 champs d'actions suivants :

- Le pilotage de notre projet et notre capacité à le faire évoluer
- Notre capacité à rassembler et à animer les partenariats et les différents réseaux d'acteurs sur le territoire
- Notre capacité à rassurer et convaincre nos partenaires (notamment financiers)

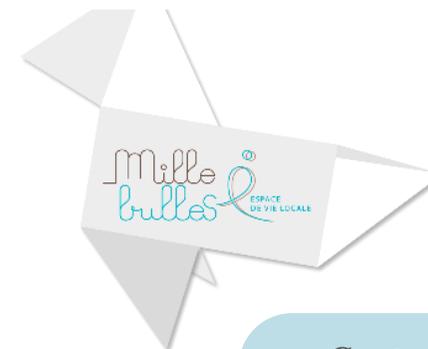
Cette démarche doit comme l'ensemble de notre projet être partagée et compréhensible par l'ensemble des acteurs si elle veut être utile à l'évolution du projet social et à l'implication des acteurs qui le portent (habitants, salariés, administrateurs, Collectivité...).



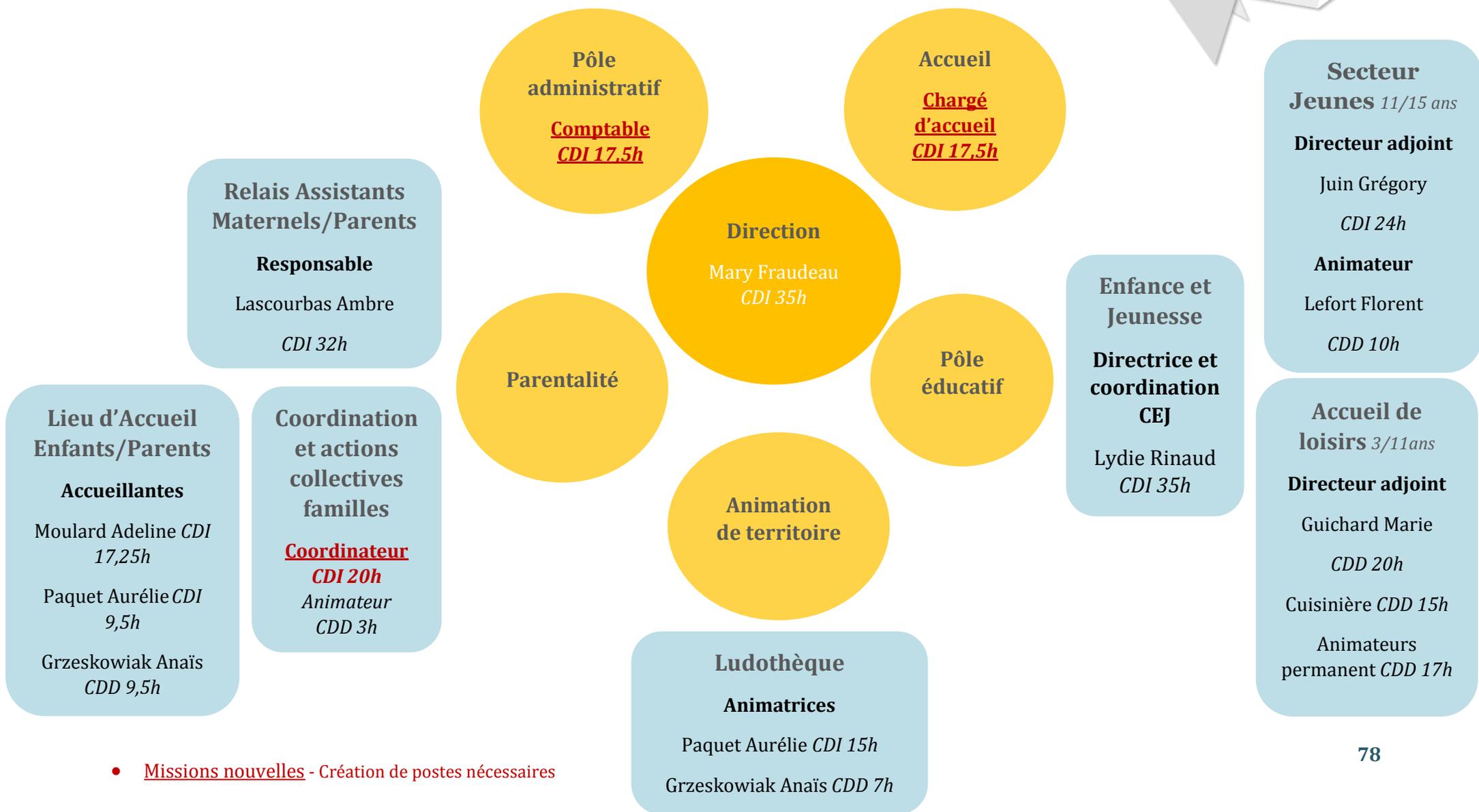
Forts de cette réflexion collective engagée depuis presque deux ans avec l'ensemble des acteurs (habitants, salariés de l'association, Administrateurs, Elus et Institutionnels) nous sommes aujourd'hui très mobilisés autour d'un projet associatif partagé qui nous l'espérons apportera une vraie plus-value pour les habitants de ce territoire.

L'aboutissement de ce travail collectif nous a permis de mettre en lumière les nombreux chantiers qui sont à engager dans les années à venir. Une légitimité et une reconnaissance associative reste à établir dans le partenariat actuel, une équipe de professionnels mobilisés à renforcer, des bénévoles à soutenir dans leur engagement quotidien et des locaux à adapter aux nouveaux objectifs et à la fréquentation actuelle et à venir...

Cette réflexion nous motive également à étoffer nos actions existantes et à mettre en œuvre de nouveaux projets avec une participation et une implication encore plus active des habitants, premiers gagnants de ce nouvel outil social local.



## 7b. Organigramme de l'équipe (janvier 2020)



- Missions nouvelles - Création de postes nécessaires

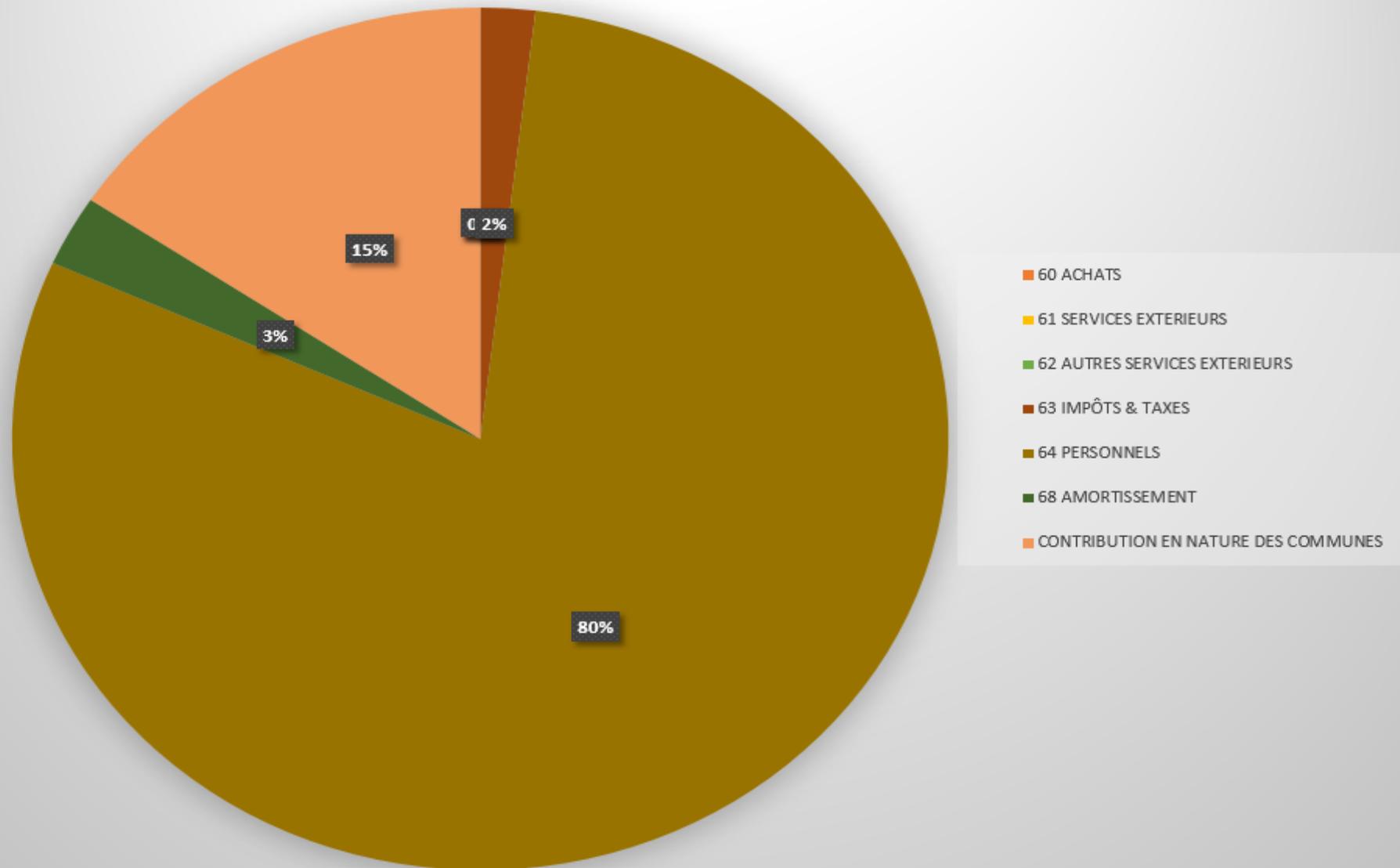
## 7c. Budgets prévisionnels

Budget prévisionnel 2020			
CHARGES		PRODUITS	
60 ACHATS	69 330 €	Participation des usagers	100 045 €
61 SERVICES EXTERIEURS	13 676 €	Prestation CAF/MSA	42 879 €
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	48 085 €	<b>70 REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>142 924 €</b>
63 IMPÔTS & TAXES	8450 €	Communauté de communes pilotage/fonctionnement	28 835 €
64 PERSONNELS	356 954 €	Communauté de communes CEJ	172 575 €
68 AMORTISSEMENT	11 916 €	CAF animation globale	68 000 €
		CAF animation collective Familles	20 800 €
		CAF (autres)	48 790 €
		MSA	7300 €
		ETAT	7257 €
		<b>74 SUBVENTIONS EXPLOITATION</b>	<b>353 557 €</b>
		<b>75 AUTRES PRODUITS</b>	<b>11 930 €</b>
CONTRIBUTION EN NATURE DES COMMUNES	69 992€	CONTRIBUTION EN NATURE DES COMMUNES	69 992 €
<b>TOTAL COMPTE DE CHARGES</b>	<b>578 403€</b>	<b>TOTAL COMPTE DE PRODUITS</b>	<b>578 403 €</b>

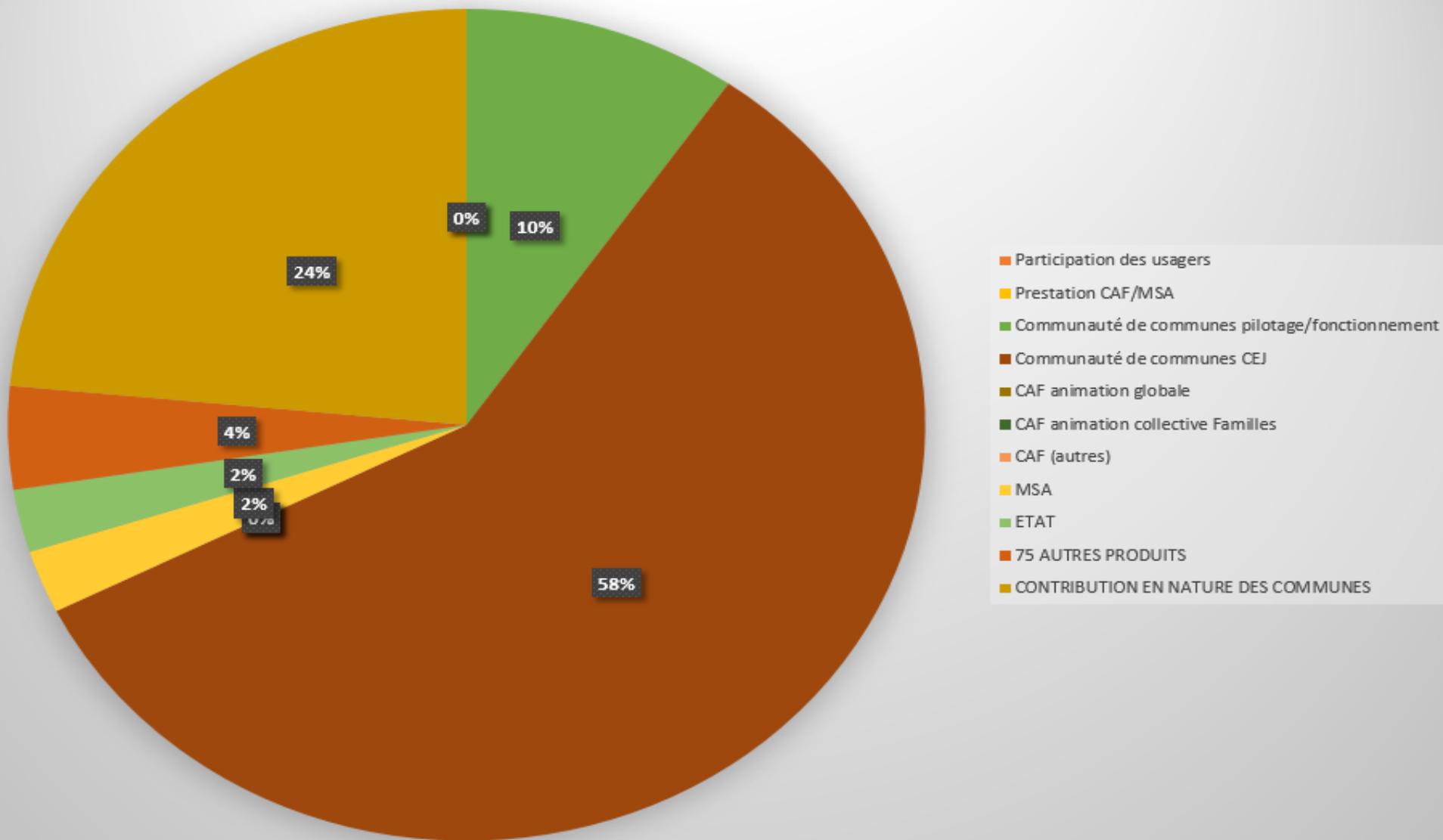
Projections financières 2021-2022 (augmentation de +2,5%)

Budget prévisionnel 2021			
<b>TOTAL COMPTE DE CHARGES</b>	<b>600 813 €</b>	<b>TOTAL COMPTE DE PRODUITS</b>	<b>600 813 €</b>
Budget prévisionnel 2022			
<b>TOTAL COMPTE DE CHARGES</b>	<b>615 833 €</b>	<b>TOTAL COMPTE DE PRODUITS</b>	<b>615 833 €</b>

### Charges



## Produits



### 8a. Lexique des abréviations

**CAF** : Caisse des Allocations Familiales

**CS** : Centre Social

**DLA** : Dispositif Local d'Accompagnement

**EVS** : Espace de Vie Sociale

**LAEP** : Lieu d'Accueil Enfants Parents

**MSA** : Mutualité Sociale Agricole

**RAMP** : Relais Assistants Maternels Parents

**CEJ** : Contrat Enfance Jeunesse

**CCP** : Communauté du Civraisien en Poitou

## 8b. Sources et bibliographie

- **Diagnostic CEJ 2018** -Communauté de communes du Civraisien en Poitou
- **Guide Méthodologique centres des centres sociaux (Yvelines)**
- **Centres sociaux et collectivités** : Animer ensemble un projet de territoire –Territoire Conseils
- **L'espace rural structuré par les petites villes dans le Sud Vienne** : Représentation des Elus et opportunités de renforcer les liens entre petites villes – Grellet Kevin. Etudiant Master 2 espaces, sociétés, environnement. Université de Poitiers 2017-2018
- **Charte fédérale nationale** : une référence des valeurs des centres sociaux
- Extrait de la **Circulaire relative à l'animation de la vie sociale** CNAF 2012
- Extrait de la **Circulaire relative aux missions d'un centre socioculturel** CNAF 2015
- **Documents repères** : Fiches de poste de Directeur de centre social, de référent famille, de chargé d'accueil

## Extrait de la Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France



Texte adopté par l'Assemblée générale d'Angers ■17-18 juin 2000

### Préambule

Nous, centres sociaux et socio-culturels de France fédérés, divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre Charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous nous exprimons alors que notre société est traversée par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles.

### 1. Notre conception du centre social et socioculturel

Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

### 2. Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

#### ■ La dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels.

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé. Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire. L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

### ■ La solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les centres sociaux et socioculturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres. Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens... Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

### ■ La démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Centres sociaux et socio-culturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité. Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus. La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

## 3. Nos façons d'agir

L'action des centres sociaux et socio-culturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social.

### ■ L'élaboration de l'action

La vision des centres sociaux et socio-culturels ne fractionne pas la vie humaine en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestataires de service : elle identifie ce qui fait la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives.

Les centres sociaux et socio-culturels prennent autant en compte les potentialités que les difficultés. Ils font de l'écoute et de la rencontre des habitants, mais aussi de l'observation et du recueil méthodique de données, les instruments de leurs analyses, contribuant ainsi à l'élaboration de diagnostics territoriaux concertés.

Les centres sociaux et socio-culturels insèrent leur action quotidienne dans un "projet social" cohérent et pluriannuel, explicitant objectifs et moyens. Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet est élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires des centres sociaux et socio-culturels.

Avec ce projet, les centres sociaux et socio-culturels vont au-devant d'individus, de groupes et d'associations, dont la préoccupation ordinaire est de construire leur vie selon leur propre spécificité. Ils accompagnent cette volonté tout en l'ouvrant à la vie familiale et sociale et à la participation à des initiatives de développement social local.

Lorsque ces individus et ces groupes souffrent de dépendance ou d'exclusion, les centres sociaux et socio-culturels entendent favoriser les conditions pour que ceux-ci puissent agir librement, et discuter les projets qui les concernent à égalité de droits et de garanties. Les centres sociaux et socio-culturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans des conventions de partenariat. Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public.

### ■ La conduite de l'action

Dans la conduite de leurs actions, les centres sociaux et socioculturels entendent être participatifs, opérationnels et responsables.

- Participatifs, les centres sociaux et socioculturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du "projet social", des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.
- Participatifs, ils le sont lorsque, délibérément, ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation.
- Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils prennent publiquement la parole pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable.
- Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils coopèrent avec des acteurs publics, afin de produire avec eux des "biens publics", tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique.
- Opérationnels, les centres sociaux et socioculturels le sont par leur capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire. Responsables, les centres sociaux et socioculturels

le sont lorsqu'ils s'activent à rassembler les moyens de leur "projet social" tels que le concours actif de bénévoles compétents, le recrutement de salariés qualifiés, la transformation d'emplois précaires en emplois permanents, la disposition de locaux adaptés, l'obtention de financements pérennes.

- Responsables, ils le sont aussi lorsqu'ils font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'action, lorsqu'ils gèrent avec rigueur l'argent public qui leur est attribué, lorsqu'ils se soucient de soumettre leurs actions et leur gestion à l'évaluation interne et externe.

#### 4. Notre engagement fédéral

Notre Charte est l'expression de centres sociaux et socioculturels qui ont fait de leur adhésion volontaire à la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France un acte politique et stratégique.

##### ■ Un acte politique un acte stratégique

En se fédérant, les centres sociaux et socioculturels se créent un espace d'élaboration partagée du "projet centre social et socio-culturel". Ils acquièrent collectivement une capacité politique à dire publiquement leurs finalités, leurs modes d'action et à prendre part au débat public. Ils se dotent démocratiquement d'instances garantes de leur volonté commune. Ils se donnent les moyens, y compris financiers, de préserver leur indépendance fédérale. Ils nouent des liens à l'échelle européenne et internationale de façon à faire progresser leurs valeurs et leurs formes de pratique. En se fédérant, les centres sociaux et socioculturels se mettent en réseau, à différents échelons de territoire, pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés, et pour s'organiser stratégiquement quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir.

En se fédérant, les centres sociaux et socioculturels font valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'une société plus solidaire.

Texte adopté par l'Assemblée générale d'Angers, 17-18 juin 2000

Fédération des Centres Sociaux de France  
10, rue Montcalm BP 379 75869 Paris cedex 18  
Tel : 0825 826 244 – Fax : 01 53 09 96 00 Mail : [fcsf@centres-sociaux.asso.fr](mailto:fcsf@centres-sociaux.asso.fr) Site : [www.centres-sociaux.asso.fr](http://www.centres-sociaux.asso.fr)

Mise à jour décembre 2015

## Extrait de la circulaire relative à l'animation de la vie sociale CNAF 2012

### **22 Un projet social qui adapte des missions d'intérêt général aux besoins des habitants du territoire**

« Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une *démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne* mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Concrètement, en référence aux finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale d'une part, et en réponse aux besoins sociaux constatés sur le territoire d'autre part, le projet social global explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptées.

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :

- **un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;**

**Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est** un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

- **un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets** : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques

pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

### **23 L'animation de la vie sociale s'incarne dans des structures de proximité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale**

Centres sociaux et espaces de vie sociale sont des structures ayant en commun les mêmes finalités, valeurs et principes d'action, et les mêmes missions générales ; ce qui les distingue, c'est leur capacité d'intervention.

Les premiers disposent de professionnels et de ressources plus importants que les seconds, ces derniers fonctionnent, le plus souvent, avec des bénévoles et des moyens limités.

#### 231 Les centres sociaux

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

### **Cinq missions complémentaires aux missions générales :**

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations<sup>11</sup> ;
- L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.  
Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée, l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

### **La mise en place d'un projet « familles »**

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

<sup>11</sup> Voir dans les annexes le référentiel de la fonction accueil établi par la Caf des Alpes maritimes ;



ANNEXE 1

## REFERENTIEL METIER : Directeur de Centre Social

### FINALITES DE LA FONCTION

- **Etre le garant** de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social de la structure dans le cadre des valeurs et principes de l'animation de la vie sociale :
  - Le respect de la dignité humaine ;
  - La laïcité, la neutralité et la mixité sociale ;
  - La solidarité ;
  - La participation et le partenariat.

- **Mobiliser** l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire pour contribuer au «bien vivre ensemble» en favorisant une dynamique collective.
- **Assurer** le bon fonctionnement de l'équipement, le management de son équipe et la gestion des ressources mises à sa disposition.
- **Pilote** avec l'instance de gouvernance la démarche politique et stratégique du centre social

**MISSION 1: CONÇOIT ET CONDUIT LE PROJET D'ANIMATION GLOBALE ARTICULÉ A LA VIE LOCALE DANS UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE**

<b>Activités principales</b>	<b>Compétences</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Applique les valeurs et principes de l'Animation de la Vie Sociale</li> <li>- Impulse la démarche et réalise le diagnostic concerté dans une logique participative incluant instances décisionnelles, bénévoles, habitants, partenaires, institutions, élus locaux à partir de l'expression des besoins et des projets des habitants et associations du territoire</li> <li>- Pilote la conduite du projet d'animation globale et</li> </ul>	<p><b>Savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les données sociétales, sociologiques et économiques de son territoire et les analyser</li> <li>- Connaître les problématiques sociales et économiques de son territoire</li> <li>- Maîtriser la méthodologie de projet, du diagnostic à l'évaluation, dans une démarche de développement social local</li> </ul>

<p>ses différentes étapes : élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définit selon les mêmes modalités de participation, les axes d'interventions, les objectifs et le plan d'actions du centre</li> <li>- Définit les critères et les indicateurs d'évaluation du projet social et évalue l'activité du centre au regard des objectifs fixés</li> <li>- Contribue à la réalisation des objectifs, soutien les actions définies dans le projet</li> <li>- Avec l'instance de gouvernance, détermine, mobilise et négocie les moyens nécessaires au développement du projet</li> <li>- Mobilise les ressources du territoire</li> <li>- Etablit et met en œuvre le plan de communication de l'équipement</li> <li>- Rédige les rapports d'activités, les documents de reporting et rend compte régulièrement du déroulement du projet aux instances de gouvernance (conseil d'Administration, comité de pilotage...)</li> <li>- Propose des changements contribuant à l'amélioration des projets et du service rendu par le centre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les textes de référence de l'Animation de la Vie Sociale</li> <li>- Connaître les politiques publiques, missions, projets et modes de financement des acteurs du territoire</li> <li>- Identifier les différentes dimensions politiques, stratégiques d'un projet</li> </ul> <p><b>Savoir-faire</b> : Etre en capacité de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre à l'écoute des besoins de la population pour développer les actions du projet</li> <li>- Rechercher et analyser des informations auprès de différents partenaires</li> <li>- Mettre en œuvre des outils spécifiques de recueil et d'analyse d'informations</li> <li>- Savoir s'entourer et trouver des expertises fiables pour la conduite du projet</li> <li>- Construire une intervention adaptée en identifiant les actions à mettre en œuvre, ainsi que les ressources et outils de gestion à mobiliser</li> <li>- Etre en capacité de rédiger et de synthétiser un contrat de projet, un bilan d'activité...</li> <li>- Mettre en place les outils d'évaluation des actions</li> </ul>
--	--

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Participe à une vie de réseaux thématiques et/ou entre pairs aux différentes échelles territoriales</li><li>- Contribue à des études, notamment dans le cadre d'observatoires, pour une meilleure visibilité de l'Animation de la Vie Sociale</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Dynamiser la participation des habitants</li><li>- Animer / co-construire un projet en impliquant l'ensemble des acteurs concernés</li><li>- Maîtriser les techniques de négociation et d'animation</li><li>- Contribuer au rôle de veille sociale sur son territoire</li><li>- Analyser le bilan d'activité pour faire évoluer le projet global</li><li>- Porter témoignage des réalisations du centre social et contribuer aux études sur les centres sociaux</li></ul> <p><b>Savoir-être relationnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir expliquer, synthétiser et argumenter à l'oral et à l'écrit</li><li>- Savoir écouter son interlocuteur, analyser et comprendre sa demande afin d'apporter une réponse adaptée</li><li>- Savoir préparer et animer des réunions d'échange en s'assurant de la bonne compréhension de chacun et en utilisant les techniques d'animation appropriées</li><li>- Savoir reconnaître et valoriser les capacités et compétences des individus pour les rendre acteurs des projets</li><li>- Savoir partager les valeurs et principes de l'Animation de la Vie Sociale</li></ul> |
|---|---|

<b>MISSION 2 : ANIME ET COORDONNE LES PARTENARIATS</b>	
<b>Activités principales</b>	<b>Compétences</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Crée, renforce et développe les partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités locales, institutions, bailleurs, associations...</li> <li>▪ Veille à l'articulation du projet social avec les différents dispositifs institutionnels et politiques publiques</li> <li>▪ Organise la concertation et la coordination avec les professionnels et acteurs impliqués en fonction des problématiques sociales locales</li> <li>▪ Développe les relations et coopérations avec tous les partenaires susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation des orientations, objectifs et plans d'action du projet social</li> <li>▪ Veille à la coordination et à la cohérence des partenariats du secteur animation globale</li> <li>▪ Communique auprès des partenaires sur le projet social et les orientations du centre</li> <li>▪ Organise l'analyse du territoire et de la demande sociale</li> <li>▪ Représente le centre social dans les Instances partenariales de son territoire en fonction de ses délégations</li> <li>▪ Rend compte de ses différents contacts/rencontres pour permettre aux instances de gouvernance d'assurer un suivi stratégique</li> <li>▪ Contribue aux projets et dynamiques territoriales engagées dans le domaine de l'AVS</li> </ul>	<p><b>Savoirs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les champs de compétences, missions, positionnements, modes d'intervention des acteurs locaux</li> </ul> <p><b>Savoir-faire :</b> Etre en capacité de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer, activer et entretenir les réseaux partenariaux pour mobiliser les ressources du territoire</li> <li>- Participer à la conception d'outils et supports de communication</li> </ul> <p><b>Savoir-être relationnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir instaurer, entretenir un dialogue et des relations de confiance avec les partenaires dans un objectif d'efficacité collective</li> <li>- Savoir respecter les échéances et les engagements pris</li> <li>- Savoir conjuguer une posture technique et une posture politique en fonction des interlocuteurs rencontrés et des sujets traités</li> <li>- Faire preuve d'analyse et de synthèse dans une démarche concertée</li> <li>- Créer les conditions de l'échange avec les partenaires dans un objectif d'efficacité collective</li> <li>- Etre capable de gérer les situations de conflit</li> </ul>

<b>MISSION 3 : DEVELOPPE LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE AU SEIN DU CENTRE SOCIAL ET DU TERRITOIRE</b>	
<b>Activités principales</b>	<b>Compétences</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Impulse la démarche participative, structure et dynamise la participation des habitants dans l'élaboration et la conduite du projet</li> <li>▪ Participe au fonctionnement des instances participatives : rythme, expression démocratique, enregistrement, restitution et mise en œuvre des décisions</li> <li>▪ Veille à l'implication des membres des instances de gouvernance</li> <li>▪ Met en œuvre une organisation et /ou un plan d'actions permettant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'appropriation par l'équipe des modalités de mise en œuvre du projet social ;</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Savoirs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principes de la démarche participative</li> <li>- Connaître le fonctionnement de la vie associative</li> </ul> <p><b>Savoir-faire :</b> Etre en capacité de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer et dynamiser la participation des habitants</li> <li>- Accompagner tous les acteurs dans la définition d'orientations et d'élaboration de projets</li> <li>- Animer les instances décisionnelles et veiller à leur</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la participation et la prise de responsabilités des usagers et bénévoles ;</li> <li>- la mobilisation des habitants du territoire</li> <li>▪ Facilite la coordination des différents acteurs de la vie associative locale</li> <li>▪ Organise l'accompagnement des bénévoles et développe leur capacité à appréhender leur positionnement politique, stratégique et veille à leur formation</li> <li>▪ Organise l'accompagnement des associations demandeuses dans la définition de leurs orientations dans l'élaboration de leur projet associatif, et propose un soutien logistique et technique</li> </ul>	<p>régularité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les besoins d'information et de formation des bénévoles</li> <li>- Participe à la coordination des différents acteurs de la vie associative locale</li> <li>- Amener l'équipe à avoir une posture favorable à la participation, à la construction collective</li> </ul> <p><b>Savoir-être relationnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer une place à chacun des acteurs dans les processus de décision et d'organisation</li> <li>- Etre en capacité de partager son expertise avec les instances de gouvernance</li> <li>- Savoir écouter, analyser et comprendre</li> </ul>

<b>MISSION 4: GERE LES RESSOURCES HUMAINES SALARIEES ET BENEVOLES</b>	
Activités principales	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Est missionné par sa gouvernance pour assurer la gestion des ressources humaines dans le cadre de la politique arrêtée par l'association, l'institution</li> <li>▪ Fait le lien entre les instances de gouvernance et le personnel</li> <li>▪ Décline la politique des ressources humaines</li> <li>▪ Impulse un travail concerté en garantissant et facilitant l'expression des équipes</li> <li>▪ Pilote et assure l'animation des équipes</li> <li>▪ Permet l'appropriation des enjeux par l'ensemble des équipes</li> <li>▪ Détermine l'organisation à mettre en œuvre au sein du centre social</li> <li>▪ Favorise le développement des compétences individuelles et collectives des équipes</li> <li>▪ Assure l'encadrement et la gestion administrative du personnel (planning, congés, horaires, formation...)</li> <li>▪ Propose et met en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences adaptées à la structure et au plan de formation</li> </ul>	<p><b>Savoirs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principes de gestion en ressources humaines notamment appliqués à une organisation collaborative</li> <li>- Connaître la législation sociale et conventionnelle liée au statut de la structure et du personnel</li> <li>- Connaître les principaux dispositifs de formation</li> </ul> <p><b>Savoir-faire :</b> Etre en capacité de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manager des équipes</li> <li>- Créer les conditions de l'échange avec son équipe dans un objectif d'efficacité collective</li> <li>- Identifier les besoins d'information et de formation de ses collaborateurs</li> <li>- Proposer le plan de formation du personnel</li> <li>- Mettre en œuvre les techniques de conduite d'entretien annuel d'évaluation</li> <li>- Participer à l'élaboration des profils de poste de ses collaborateurs</li> <li>- Organiser les conditions du dialogue social et gérer les situations de tension</li> <li>- Recruter et accueillir de nouveaux collaborateurs</li> <li>- Négocier avec les instances représentatives du personnel</li> <li>- Identifier et prévenir les risques psychosociaux et mettre en place des actions adaptées</li> </ul>

<b>MISSION 5 : ASSURE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE</b>	
<b>Activités principales</b>	<b>Compétences</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contribue à la rédaction du compte de résultats et du budget prévisionnel dans le respect des orientations politiques définies</li> <li>▪ Travaille en lien avec les instances de gouvernance en charge de la politique économique</li> <li>▪ Présente le budget aux instances de gouvernance pour validation</li> <li>▪ S'assure de la bonne exécution et du suivi financier dans le respect du plan comptable analytique spécifique des centres sociaux (PLA)</li> <li>▪ Négocie l'obtention de financements liés au projet social</li> <li>▪ Gère l'équipement et assure la sécurité des personnes et la préservation du patrimoine</li> <li>▪ Assure la veille et alerte en cas de difficulté</li> </ul>	<p><b>Savoirs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principes de gestion administrative, comptable et budgétaire liés à sa fonction</li> <li>- Connaître les obligations légales et administratives liées à son statut</li> <li>- Connaître les différentes sources de financement à solliciter</li> <li>- Maîtriser la ventilation comptable PLA liée à la prestation de service AGC</li> <li>- Connaître les outils de gestion et leurs indicateurs les plus courants afin de les utiliser comme support de décision</li> <li>- Etre en capacité d'informer régulièrement et /ou d'alerter en cas de difficultés</li> </ul> <p><b>Savoirs faire :</b> Etre en capacité de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un budget dans le respect des décisions prises par les instances</li> <li>- Suivre l'exécution budgétaire et informer régulièrement son employeur et les partenaires financeurs de la situation de la structure</li> <li>- Rechercher des financements et veiller à leur diversification</li> <li>- Avoir une vision prospective</li> </ul>

ANNEXE 2



DOCUMENT REPERES

## LES MISSIONS DU REFERENT FAMILLES

### dans le cadre du financement de la prestation de service Animation Collective Familles

La circulaire Cnaf de juin 2012 sur l'Animation de la vie sociale réaffirme les attentes pour le développement, dans chaque centre social, d'un projet « familles ». Il doit répondre aux problématiques familiales du territoire et soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif. Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- ⇒ Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- ⇒ Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- ⇒ Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- ⇒ Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

**La réalisation de ce projet « familles » repose sur l'action de coordination d'un référent « familles ».** Le référent doit être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3 (ou un niveau de diplôme immédiatement inférieur associé à une expérience professionnelle garantissant des compétences professionnelles indispensables et accompagnées de perspectives de formations) et consacrer au moins un mi-temps à cette fonction de coordination.

## Mille Bulles –Projet de Centre Social

Le référent « familles » doit permettre la transformation de demandes individuelles informelles des familles en actions collectives pour les inscrire dans la vie sociale de leur territoire. Il travaille à l'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants du territoire. Il s'appuie sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles.

Les actions collectives reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, ces actions permettent :

- de travailler sur les liens entre les parents et les enfants : l'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances ;
- de favoriser l'expression de la parole et le soutien entre pairs : les groupes d'échanges ;
- de renforcer le lien entre les familles et l'école, d'offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant : les actions d'accompagnement à la scolarité ;
- favoriser l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels, retisser du lien social : les manifestations festives...

Pour réaliser sa fonction de coordination, le référent « familles » doit être impliqué dans la mise en œuvre des actions développées dans le projet « familles ».

Pour clarifier la fonction de coordinateur et de développement d'actions collectives dédiées à ce professionnel, un document repères est proposé. Il vise à définir :

- les finalités de la fonction ;
- les missions déclinées en activité principales et en compétences requises (savoirs, savoir-faire, savoir être relationnels).

### FINALITES DE LA FONCTION

- Etre le garant avec le directeur du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles, en cohérence avec le projet social du centre ;
- Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion

## Mille Bulles –Projet de Centre Social

intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales ;

- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Participer à l’animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité.

### **MISSION 1: CONDUIRE LE PROJET FAMILLE EN ADEQUATION AVEC LE PROJET SOCIAL**

#### Activités principales

- Analyser le territoire et les problématiques familiales et assure une fonction de veille sociale et d'expertise
- Contribuer au diagnostic partagé du territoire dans le cadre de l’élaboration du projet social et du projet famille
- S’emparer des problématiques familiales du diagnostic et concoure à la définition des objectifs d’ACF
- Proposer le plan d’action pour atteindre les objectifs
- Coordonner la rédaction du projet d’ACF en cohérence avec le projet social
- Etre le garant de la conception, du pilotage, et de la mise en œuvre du projet familles sous la responsabilité du directeur
- Organiser les modalités d’évaluation du projet famille au regard des objectifs fixés
- Animer le projet d’ACF avec l’ensemble de l’équipe du centre, les bénévoles et s’assurer de la dimension transversale du projet famille
- Contribuer au rapport d’activité et reporting ACF
- Participer à la mission d’accueil du centre social
- Prévoir et évaluer les moyens financiers, humains, logistiques nécessaires à la mise en œuvre du projet famille en articulation avec les autres secteurs d’intervention du centre social
- Animer une démarche participative avec les familles

#### Compétences ▪ Savoirs

- Connaître les problématiques liées à la famille, à la parentalité

## Mille Bulles –Projet de Centre Social

- Connaître les données sociales et économiques de son territoire
- Connaître les missions, projets, dispositifs et les modes de financement de son champ d'intervention
- Maîtriser la méthodologie de projet, du diagnostic à l'évaluation
- Connaître les principes de la gestion comptable et budgétaire
- Connaître les modes de financement, les obligations légales et administratives liées à ses domaines d'intervention
  
- **Savoir-faire** : Etre en capacité de
  - Recueillir les données sociales et économiques de son territoire
  - Mettre en œuvre des outils spécifiques de recueil et d'analyse pour assurer un rôle de veille sociale
  - Contribuer et partager le diagnostic avec les acteurs du territoire
  - Développer des capacités d'analyse et inscrire son action dans un projet global
  - Définir les objectifs spécifiques du projet animation collective famille en articulation avec le projet social
  - Animer / co-construire des projets en impliquant l'ensemble des acteurs concernés - Développer des actions en structurant et dynamisant la participation des habitants
  - Disposer de compétences rédactionnelles et de synthèse pour formaliser le « projet famille », *en cohérence avec le projet social d'animation globale*
  - Maîtriser les techniques d'animation de réunions et de négociation
  - Construire et gérer un budget
  - Anticiper, prévoir et organiser les moyens humains et logistiques nécessaires au portage du projet famille
  
- **Savoir-être relationnels** :
  - Savoir expliquer, synthétiser et argumenter à l'oral ou à l'écrit
  - Savoir écouter son interlocuteur, analyser et comprendre sa demande afin d'apporter une réponse adaptée

- Savoir travailler en équipe
- Savoir préparer et animer des réunions d'échange en s'assurant de la bonne compréhension de chacun

**MISSION 2 : FACILITER L'ARTICULATION, METTRE EN SYNERGIE ET EN COHERENCE LES ACTIONS FAMILLES DU CENTRE SOCIAL AVEC CELLES CONDUITES PAR LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE**

Activités principales

- Mobiliser les ressources du territoire, susciter et rechercher les partenariats locaux
- Apporter une expertise dans le cadre d'actions ou services portés par les partenaires
- Développer, animer et coordonner les partenariats
- Veiller à l'articulation du projet familles avec les différents dispositifs institutionnels et politiques publiques
- Représenter le centre dans les instances partenariales de son territoire en fonction de ses délégations
- Susciter et organiser la participation et la représentativité des familles dans les instances partenariales

**Compétences ▪ Savoirs :**

- Connaître et maîtriser les orientations stratégiques et les objectifs généraux du projet social
- Connaître les problématiques des familles du territoire
- Connaître les interlocuteurs, les missions et les modes d'organisation des acteurs locaux
- **Savoir-faire :** Etre en capacité de
  - Identifier et mobiliser les partenaires
  - Construire et animer des projets multi- partenariaux
  - Développer des logiques de partenariat et de coproduction
  - Faciliter et développer l'implication et la participation des familles dans les projets partenariaux

## Mille Bulles –Projet de Centre Social

- Connaître les techniques d'animation de réunion

### **Savoir-être relationnels :**

- Entretien et ou faire évoluer les partenariats existants en créant des relations constructives
- Etre capable de s'adapter à une situation et à son interlocuteur

Savoir argumenter en tenant compte des points de vue exprimés



ANNEXE 3

## DOCUMENT REPERES

### LES MISSIONS DU CHARGE D'ACCUEIL EN CENTRE SOCIAL

*Extrait de la LC 06-2012*

*Mission complémentaire aux missions générales :*

*Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations : L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information, d'orientation, et de facilitation en matière d'accès aux droits au sens large, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.*

*Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s) l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.*

*Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.*

Les missions présentées ci-dessous sont à articuler entre le chargé d'accueil et l'équipe en place au sein du centre social et à dimensionner en fonction du projet accueil.

## FINALITES DE LA FONCTION

- Contribuer au « projet accueil »
- Développer et coordonner une offre globale d'information et d'orientation
- Ecouter, informer, orienter les publics
- Contribuer au recueil des besoins des habitants et de leurs idées de projets collectifs
- Participer au développement des liens partenariaux de proximité

## **MISSION 1: METTRE EN ŒUVRE LE PROJET ACCUEIL EN VEILLANT A L'IMPLICATION DES PUBLICS A LA VIE DU CENTRE SOCIAL**

### Activités principales

- Proposer une offre globale d'information et d'orientation au sein du centre
- Animer et gérer l'espace dédié
- Accompagner les publics dans leurs recherches et/ou leurs besoins en lien avec le projet social du Centre et l'activité du territoire
- Effectuer les tâches administratives afférentes à l'accueil ▪ Participer à la construction de liens avec les usagers

### Compétences

#### ▪ **Savoirs :**

- Connaître le projet social du CS (Animation Globale et Coordination –Animation Collective Familles), le fonctionnement, les intervenants
- Connaître l'offre de service disponible sur le territoire (missions, dispositifs et projets des acteurs locaux) ...
- Connaître des techniques de gestion de la communication et de la relation
- Connaître les procédures de gestion administrative liée à son activité
- Contribuer à l'application des principes de service public dans l'équipement-(laïcitéégalité-confidentialité...)

- **Savoir-faire :** Etre en capacité de
  - Connaitre / maitriser les outils informatiques bureautiques dédiés
  - Créer les outils nécessaires à l’animation de l’espace d’accueil
  - Utiliser les outils de suivi (enregistrement d’inscriptions, statistiques d’accueil...)
  - Contribuer à l’atteinte des objectifs spécifiques du projet accueil
  - Faire le lien avec l’équipe du centre, les habitants et partenaires de proximité
  - Rédiger des courriers et remplir des formulaires administratifs
  - Gérer des plannings (prêts de salles, permanences horaires d’ouverture...)
  
- **Savoir-être relationnels :**
  - Accompagner les publics en adaptant sa posture
  - Faciliter et développer l’implication et la participation des habitants-dans les projets
  - Savoir écouter son (ou ses) interlocuteur(s), analyser et comprendre leurs demandes afin d’apporter une réponse adaptée
  - Savoir expliquer, synthétiser et argumenter à l’oral ou à l’écrit
  - Etre capable de s’adapter à une situation et à son interlocuteur, savoir gérer les tensions
  - Etre accueillant-disponible-réactif et faire preuve de discrétion

**MISSION 2 : COOPERER EN INTERNE AU RECUEIL, A L'ANALYSE ET A LA COMMUNICATION DES DONNEES ET DES INFORMATIONS DES PUBLICS DU TERRITOIRE**

Activités principales

- Actualiser les données d'activité du centre et du territoire
- Contribuer au rôle de veille sociale
- Recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs

Compétences

- **Savoirs :**
  - Connaître les besoins et difficultés des publics du territoire - Connaître les objectifs généraux du projet social
  
- **Savoir-faire :** Etre en capacité de
  - Faire remonter les attentes et remarques des publics accueillis
  - Contribuer à la création d'outils spécifiques de recueil et d'analyse et les mettre en œuvre pour assurer un rôle de veille sociale
  
- **Savoir-être relationnels :**
  - Savoir travailler en équipe

**MISSION 3 : CONTRIBUER A L'ENRICHISSEMENT DES RELATIONS PARTENARIALES DE PROXIMITE**

Activités principales

- Connaître les ressources du territoire pour orienter les publics
- Participer au suivi du réseau partenarial
- Diffuser les informations recueillies entre les-partenaires et l'équipe du centre
- Contribuer aux actions de communication du centre et des acteurs locaux engagés dans le projet social

Compétences

- **Savoirs :**
  - Connaître les interlocuteurs, les missions et les modes d'organisation des acteurs locaux
  - Maîtriser les techniques de communication
  
- **Savoir-faire :** Etre en capacité de
  - Contribuer et partager le diagnostic avec les acteurs du territoire
  - Identifier les partenaires et leurs missions
  - Développer des logiques de partenariat et de coproduction
  
- **Savoir-être relationnels :**
  - Préserver les partenariats existants
  - Savoir argumenter face à son interlocuteur